BSB Bayerische StaatsBibliothek

MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Tanchou

Enquête sur l'authenticité des phénomènes électriques d'Angelique Cottin

Paris 1846

Phys.sp. 645
urn:nbn:de:bvb:12-bsb10134873-2

Phys. sp.
645

Phys. Sp.

645.

Tanchou

# ENQUÊTE

SUR L'AUTHENTICITÉ

# DES PHÉNOMÈNES

## *électriques*

## D'ANGELIQUE COTTIN

PAR

**LE Dr TANCHOU**

**PARIS**

CHEZ GERMER BAILLÈRE, LIBRAIRE,

17, rue de l'École-de-Médecine.

Et à la Librairie de la rue Thérèse, 11.

—

1846

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

# ENQUÊTE

SUR

# L'AUTHENTICITÉ DES PHÉNOMÈNES

## ÉLECTRIQUES

## D'ANGÉLIQUE COTTIN.

Le jeudi 12 février dernier j'entrai chez mon libraire, M. Germer Baillère, pour lui demander des livres sur l'électricité dont je m'occupe depuis longtemps en ce qui touche l'explication des phénomènes de la vie. A cette occasion il raconta des choses extraordinaires, dont il avait été témoin sur la personne d'une jeune paysanne du département de l'Orne; je demandai à la voir, et, après quelques démarches, je fus conduit devant elle le même soir, rue des Deux-écus, 23, hôtel de Rennes. Il y avait beaucoup de monde dans la chambre; la jeune fille était près d'une table ronde ordinaire, qu'elle venait, dit-on, de repousser en la recouvrant seulement de son tablier. Ce phénomène se reproduisit devant moi : alors je pris des précautions; je mis par terre l'une des deux chandelles qui étaient sur ce meuble, dont je fis le tour pour éloigner les curieux, et me mis à observer les pieds de cette table, ceux de la jeune fille et toute sa personne; elle avait les mains derrière le dos, le tablier et la jupe étaient sur la table, un peu écartés; un instant après il se fit un mouvement si violent dans ce meuble que la chandelle res-

tée dessus fut renversée, ainsi qu'une paire de pincettes qui était à côté. Ce phénomène se manifesta une seconde fois à peu près de la même manière et dans les mêmes circonstances; puis il ne se reproduisit plus. On me raconta une foule de merveilles. J'observai la jeune fille, ensuite commencèrent les expériences qui donnèrent lieu à la note qu'on verra plus loin.

On me dit que M. Arago avait été témoin de la plupart de ces mêmes effets. Après une séance de deux heures, je me retirai.

Le lendemain, fort préoccupé de ce que j'avais observé la veille, je redemandai à voir la fille Cottin. Je la revis le soir; elle bouleversa des banquettes, repoussa des chaises qui s'entrechoquaient lorsqu'elle passait à côté, les effleurant avec son tablier; elle était ce jour-là en grande hilarité; un bureau sur une estrade qu'elle toucha à peine en passant avec son jupon (si elle le toucha), fut repoussé de plusieurs pouces; on s'en assura; elle attira une aiguille aimantée qui était placée sur le bord de la cheminée; elle produisit un mouvement vermiculaire et d'agitation dans plusieurs fils de soie rassemblés en rouleau, en approchant seulement son poignet gauche à quelques pouces de distance de l'objet; elle accusa à plusieurs reprises de la douleur en touchant du bout du doigt un fer aimanté; enfin elle recommença les expériences rapportées dans la note dont je vais bientôt parler. Placée dans une chambre sans lumière je ne vis sortir aucune étincelle de cette jeune fille, elle n'était point lumineuse; je dois ajouter qu'alors elle avait peur.

Le 16, j'allai à l'Académie des Sciences, qui était en séance. Je m'approchai de M. Arago et lui demandai s'il avait vu la jeune fille électrique. Sur sa réponse affirmative, je lui demandai s'il avait l'intention d'en parler à l'Académie; « Oui, me dit-il, et si vous l'avez vue je recevrai avec plaisir vos renseignements. » Nous allâmes jusque dans la bibliothèque pour causer plus librement; alors je lui lus la note suivante :

« J'ai vu deux fois la jeune fille électrique (Angélique Cottin).

« Une chaise que je tenais le plus fortement possible avec le pied et les deux mains, a été chassée au moment où elle s'y est assise.

« Une petite bande de papier que j'avais placée en équilibre sur mon doigt, a été emportée plusieurs fois comme par un coup de vent.

« Une table à manger d'une moyenne grandeur et assez lourde, a été plusieurs fois poussée et déplacée, par le seul fait du contact de ses vêtements.

« Une petite roue en papier, placée verticalement ou horizontalement sur son axe, reçoit un mouvement rapide par les émanations qui sortent du poignet et du pli du bras de cette enfant.

« Un canapé fort grand et fort lourd sur lequel j'étais assis, a été poussé violemment jusqu'au mur au moment où cette jeune fille est venue se mettre à côté de moi.

« Une chaise fixée sur le sol par des personnes fortes, sur laquelle j'étais assis de manière à n'en occuper que la moitié, a été violemment arrachée de dessous moi, aussitôt que la jeune personne s'est mise sur l'autre moitié.

« Chose singulière, chaque fois que la chaise est enlevée, elle semble tenir aux vêtements de la jeune personne; elle la suit un instant et ne s'en détache qu'après.

« Deux petites boules de sureau ou de plume suspendues par un fil de soie, sont agitées, attirées, et parfois s'éloignent l'une de l'autre.

« Les émanations de cette jeune fille ne sont pas permanentes dans la journée ; elles se montrent surtout le soir de sept à neuf heures : ce qui me fait penser que son dernier repas, qu'elle fait à six heures, n'y est pas étranger.

« Elles ont lieu par la face antérieure du corps seulement, particulièrement au poignet et au pli de la saignée.

« Elles n'ont lieu que du côté gauche; le bras de ce côté est plus chaud que l'autre; il s'en dégage une chaleur douce, halitueuse, comme d'une partie où il se fait une vive réac-

tion. Ce membre est tremblant et continuellement agité de contractions insolites et de frémissements qui semblent se communiquer à la main qui le touche.

« Pendant le temps que j'ai observé cette jeune personne, son pouls a varié de 105 à 120 pulsations par minute ; il m'a paru souvent irrégulier.

« Quand on éloigne cette jeune personne du réservoir commun, soit en l'asseyant sur une chaise sans que ses pieds touchent par terre, soit qu'elle ait ses pieds sur ceux d'une personne placée devant elle, le phénomène n'a pas lieu; il cesse également quand on la fait asseoir sur deux mains. Un parquet ciré, un morceau de taffetas gommé, une lame de verre placée sous ses pieds ou sur sa chaise annihilent également sa propriété électrique.

« Pendant le paroxysme, la jeune personne ne peut presque rien toucher avec la main gauche sans qu'elle le jette au loin, comme si elle était brûlée ; quand ses vêtements touchent les meubles, elle les attire, elle les déplace, elle les bouleverse. On le concevra d'autant plus facilement, quand on saura qu'à chaque décharge électrique elle *fuit* pour éviter la douleur; elle dit qu'alors *ça la pique* au poignet et au pli du coude; — en cherchant le pouls à l'artère temporale, ne pouvant l'apprécier au bras gauche, mes doigts touchèrent par mégarde la nuque ; à l'instant la jeune personne jeta un cri, et s'éloigna vivement de moi. Il y a dans la région du cervelet (je m'en suis assuré plusieurs fois) à l'endroit où les muscles de la partie supérieure du cou s'insèrent au crâne, un point tellement sensible, que la jeune personne ne permet pas qu'on y touche, et auquel vont retentir toutes les sensations qu'elle ressent au bras gauche.

« Les émanations électriques de cette enfant semblent avoir lieu par ondées, d'une manière intermittente, et successivement par différents points de la partie antérieure de son corps, et je ferai remarquer à cette occasion que le déplace-

ment de la table, qui est l'effet de sa plus grande puissance, est à la hauteur de son bassin.

« Quoi qu'il en soit, elles ont lieu par un courant gazeux qui produit la sensation du froid ; j'ai senti manifestement sur la main un souffle instantané semblable à celui qu'on produirait avec les lèvres.

« Cette irrégularité dans l'émission du fluide paraît résulter de plusieurs causes ; d'abord des préoccupations continuelles de cette jeune fille qui regarde toujours derrière elle si quelqu'un ou quelque chose la touche, ensuite de l'appréhension qu'elle a elle-même du phénomène ; car dès qu'il se produit elle fuit rapidement, comme si elle était repoussée par une force contraire ; enfin par la fatigue et l'attention. C'est quand elle ne pense à rien ou quand on la distrait que le phénomène est le plus subit et le plus intense.

« Chaque phénomène chez cette jeune fille est marqué par la frayeur, la fuite et un air d'épouvante. Quand elle approche le bout du doigt du pôle nord d'un fer aimanté, elle reçoit une forte secousse ; le pôle sud ne produit aucun effet. On a beau changer le fer de manière à ne pas reconnaître soi-même le pôle, la jeune fille sait fort bien l'indiquer.

« Cette enfant a treize ans ; elle n'est pas encore nubile, et j'ai appris de sa mère que rien d'analogue à la menstruation n'a encore paru.

« Elle est très-forte et bien portante.

« Son intelligence est peu développée, c'est une villageoise dans toute l'acception du mot ; elle sait pourtant lire et écrire ; elle était occupée à faire des gants en filet pour les dames. Les premiers phénomènes datent d'un mois.

« Paris, 15 février 1846. »

Rentré à la séance, M. Arago demanda la parole et raconta ce que tout le monde a entendu, ce que rapportent tous les journaux ; je n'en citerai que quelques-uns.

« Ces jours derniers, Angélique a été conduite dans le

cabinet de M. Arago à l'Observatoire, et l'illustre astronome a consenti à être témoin des expériences suivantes, en présence de MM. Mathieu, Laugier et Goujon :

« La main gauche d'Angélique Cottin a attiré vivement une feuille de papier sur le bord d'une table.

« Angélique, tenant son papier à la main, s'est approchée d'un guéridon, et le guéridon a été repoussé tandis que le tablier l'effleurait à peine.

« Angélique s'étant assise sur une chaise et ayant posé ses pieds à terre, la chaise a été projetée avec une violence extraordinaire contre la muraille, tandis que la jeune fille était jetée d'un autre côté. Cette expérience a été recommencée plusieurs fois de suite par M. Arago, et elle a toujours réussi. M. Arago n'a pas pu empêcher la chaise d'être repoussée. MM. Goujon et Laugier ensemble n'ont pas été plus heureux. Enfin, M. Goujon, s'étant assis à l'avance sur la moitié de la chaise, a été renversé avec celle-ci au moment où Angélique est venue pour partager le siége avec lui.

« Tels sont les faits dont M. Arago a été témoin dans l'espace d'une demi-heure.

« Une commission est nommée pour examiner cette fille extraordinaire. »

(Journal des *Connaissances Médico-chirurgicales*, nº 3.)

*La Gazette des hôpitaux*, tous les journaux de médecine disent la même chose.

*La Gazette médicale* ajoute : « M. Arago n'a rien vu qui puisse faire croire à une supercherie quelconque. »

(21 février.)

« Le récit des phénomènes violents et particuliers à cette jeune fille ne serait pas de nature à arrêter notre attention, s'il n'avait été confirmé jusqu'à un certain point par M. Arago qui a vu les expériences. Voici ce qui s'est en grande partie manifesté à l'Observatoire devant M. Arago M. Mathieu et M. Goujon. »

(*Journal des Débats*, du 18 février.)

« On nous accusera peut-être d'être ou trop crédule ou pas assez sérieux. Aussi nous retrancherons-nous derrière l'autorité de M. Arago. Nous ne consignerons ici que les faits dont l'illustre secrétaire perpétuel a été lui-même témoin, et qui ont eu lieu en présence de deux autres membres de l'Académie, MM. Mathieu et Laugier et un astronome de l'Observatoire, M. Goujon. Voici ce qui s'est passé en présence de ces hommes dont personne ne récusera le témoignage. »

(*Courrier français,* du 19 février.)

L'Académie nomma une commission composée de MM. Arago, Becquerel, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Babinet, Rayer, Pariset.

Le récit animé de M. le secrétaire perpétuel excita quelques témoignages d'incrédulité dans l'auditoire ; alors il s'appuya beaucoup de mes assertions.

Je fus invité par les membres de la commission, par M. Becquerel entre autres, à me trouver aux expériences qui devaient avoir lieu le lendemain au Jardin des Plantes : M. Arago n'y était pas ; elles laissèrent beaucoup à désirer : au lieu de se faire rendre compte de ce qui s'était passé, de constater ce qui était, d'observer le phénomène brut, on ne se montra guère préoccupé que de la science. Cependant deux fois une chaise sur laquelle Angélique s'était placée, fut violemment repoussée dans les mains de M. Rayer, qui s'appliquait à la fixer fortement sur le sol ; le pôle nord fut indiqué plusieurs fois par le doigt de cette enfant, sur un fer aimanté contenu dans un étui entre les mains de M. Dutrochet ; mais nous devons dire que plusieurs fois ces expériences manquèrent. On mit Angélique en rapport avec une pile électrique dite mobile, c'est-à-dire dont les pôles peuvent être changés à volonté. Toutefois, plusieurs des expériences n'ayant pas réussi, les soupçons et la défiance commencèrent. On ne faisait pas assez attention que la nature même du fluide qu'on était appelé à constater est très-variable dans sa manifestation, surtout quand il est produit chez un être

vivant et dans des circonstances jusqu'ici inaperçues. Angélique, fatiguée par des tentatives diverses et sans suite avec des instruments de physique, ne fournit plus aucun résultat.

La commission se retira.

Dans la séance du 23, M. Arago annonça à l'Académie que les expériences faites sur la fille Cottin avaient échoué deux fois ; de plus, qu'un parent d'un des membres de la commission avait reproduit lui-même le phénomène de la chaise, *mais non sans y mettre les mains*, ce que n'avait pas fait Angélique Cottin ; il annonça enfin que de nouvelles expériences seraient faites (*Gazette médicale, n°* 9) ; du reste, il déclara qu'il n'avait point assisté à celles de la commission, mais qu'il s'en rapportait parfaitement à ses confrères et partageait leur opinion ou plutôt leur défiance. Cette séance n'a point été insérée dans les comptes-rendus, bien que ce soit M. Arago qui l'ait signée ce jour-là.

Mais, auparavant, voyant le doute se répandre dans les esprits, les plaisanteries commencer dans les journaux politiques, j'ai adressé à la Gazette des Hôpitaux n° 22 la lettre suivante et la note que l'on vient de lire :

« Monsieur le rédacteur,

« D'après la tournure que prennent les choses, je vous prie d'insérer dans votre prochain numéro la note ci-jointe, qui est l'original de celle que j'ai donnée à M. Arago lundi dernier, attendu que la faculté électrique de la fille Cottin pourrait bien cesser avant que tout le monde fût convaincu de sa réalité. Cette mesure a pour but de me mettre en garde contre des interprétations fausses ou de blessantes insinuations. Si je suis dans l'erreur, j'y suis avec 15 à 1600 personnes du département de l'Orne, parmi lesquelles on compte plusieurs médecins, des pharmaciens, des ecclésiastiques et autres plus ou moins éclairés, et un assez grand nombre de témoins qui l'ont vue à Paris.

« Veuillez agréer, etc., Tanchou.

« Ce 19 février 1846. »

En outre, je crus prudent de faire constater le phénomène d'Angélique Cottin par quelques personnes respectables et éclairées; dans deux séances que je provoquai à cet effet, il y eut quelques mouvements dans la table, des douleurs accusées à la nuque et qui furent constatées par un des assistants (M. Malgaigne); mais ces effets étaient insuffisants pour que les personnes qui n'avaient pas encore vu pussent se faire une opinion, ou même ne pas rester dans l'incertitude. C'est dans cet état de choses que je crus devoir adresser à l'Académie des Sciences la lettre suivante :

« Monsieur le président,

« Les phénomènes électriques *que je crois pourtant avoir bien observés* chez la fille Cottin, les 13 et 14 février, ayant fait naître des contestations, j'ai voulu les constater de nouveau, les 19 et 24 du même mois, devant des personnes graves et éclairées; je dois déclarer que toutes les tentatives faites à cet égard ont été nulles ou presque nulles. Je crois donc prudent de rentrer dans le doute et d'attendre de nouvelles épreuves pour me faire une opinion sur des effets d'ailleurs si variables et si fugitifs de leur nature.

« 1er mars. TANCHOU. »

J'attendais en effet la réponse à diverses lettres que j'avais adressées à Mortagne; en outre, j'appris que M. Pinel, secrétaire-général de la préfecture de police, avait aussi vu des effets; j'allai voir ce fonctionnaire le 7 mars; il me raconta ce dont il avait été témoin, c'est-à-dire ce que j'avais vu moi-même; car il me répéta, à peu près dans les mêmes termes que ceux employés par moi dans la note remise à M. Arago, tout ce que j'avais déjà dit. M. Pinel ajouta : Non-seulement j'ai vu, je crois avoir bien vu, j'ai vu plusieurs fois, mais encore M. Brunet, chef de bureau, M. Simonet, également chef de bureau, M. de La Chaussée, secrétaire particulier de M. le préfet de police; M. Delagrange (*tous ces messieurs m'ont autorisé à les nommer*), ont vu comme moi.

MM. Elouin, chef de la police municipale, Rieublanc, chef de division, ont vu plus tard.

On me dira peut-être qu'en fait de science ces messieurs ne sont pas compétents; ils le sont du moins, on en conviendra, pour découvrir la ruse, la rouerie, et déjouer les subterfuges ; la crédulité n'est ni dans leurs mœurs ni dans leurs habitudes.

Angélique Cottin ayant, en quelque sorte, été abandonnée par l'Académie, je résolus de l'observer pour mon propre compte ; à cet effet, je la fis venir chez moi tous les deux jours, pour ne pas la fatiguer, et ne négligeai rien pour parvenir à la découverte de la vérité.

C'est alors que, dans la séance du 9 mars, la commission, par l'organe de M. Arago, vint lire le rapport qui suit, et que je copie textuellement :

« Dans la séance du 16 février dernier, l'Académie reçut, « de M. Cholet (1) et de M. le docteur Tanchou, deux notes « relatives à des facultés extraordinaires qui, disait-on, « s'étaient développées, depuis environ un mois, chez une « jeune fille du département de l'Orne, Angélique Cottin, « âgée de quatorze ans. L'Académie, conformément à ses usa- « ges, chargea une commission d'examiner les faits énoncés et « de lui rendre compte des résultats. Nous allons, en très- « peu de mots, nous acquitter de ce devoir.

« On avait assuré que M^lle^ Cottin exerçait une action *ré- « pulsive* très-intense sur les corps de toute nature, au « moment où une partie quelconque de ses vêtements venait « à les toucher ; on parlait même de *guéridons* renversés à « l'aide du simple contact d'un fil de soie.

« Aucun effet appréciable de ce genre ne s'est manifesté « devant la Commission.

« Dans les relations communiquées à l'Académie il est « question d'*une aiguille* aimantée qui, sous l'influence du « bras de la jeune fille, fit d'abord de rapides oscillations et « se fixa ensuite assez loin du méridien magnétique.

(1) M. Cholet est la personne qui a amené Angélique Cottin à Paris.

« Sous les yeux de la Commission, une aiguille délicate-
« ment suspendue, n'a éprouvé, dans les mêmes circon-
« stances ni déplacement permanent, ni déplacement mo-
« mentané.

« M. Tanchou croyait que Mlle Cottin avait la faculté de
« distinguer le pôle nord d'un aimant du pôle sud, en tou-
« chant simplement ces deux pôles avec les doigts.

« La Commission s'est assurée par des expériences variées
« et nombreuses que la jeune fille ne possède pas la pré-
« tendue faculté qu'on lui avait attribuée de distinguer par
« le tact les pôles des aimants.

« La Commission ne poussera pas plus loin l'énumération
« de ses tentatives avortées. Elle se contentera de déclarer
« en terminant que *le seul fait annoncé qui se soit réalisé*
« *devant elle* EST CELUI DE MOUVEMENTS BRUSQUES ET VIOLENTS
« éprouvés par les chaises sur lesquelles la jeune fille s'as-
« seyait. Des soupçons sérieux s'étant élevés sur la manière
« dont ces mouvements s'opéraient, la Commission décida
« qu'elle les soumettrait à un examen attentif. Elle annonça
« sans détour que les recherches tendraient à découvrir la
« part que certaines *manœuvres habiles et cachées des*
« *pieds et des mains* pouvaient avoir eue dans le fait ob-
« servé. A PARTIR DE CE MOMENT, IL NOUS FUT DÉCLARÉ (par
« M. Cholet) QUE LA JEUNE FILLE AVAIT PERDU SES FACULTÉS AT-
« TRACTIVES ET RÉPULSIVES, et que nous serions prévenus aus-
« sitôt qu'elles se reproduiraient. *Bien des jours* se sont
« écoulés depuis lors, et la Commission *n'a pas reçu d'a-*
« *vertissement*. Nous avons appris cependant que Mlle An-
« gélique Cottin est journellement conduite dans des salons,
« *où elle répète ses expériences.*

« Après avoir pesé toutes ces circonstances, la Commis-
« sion est d'avis que les communications transmises à l'Aca-
« démie au sujet de Mlle Angélique Cottin doivent être con-
« sidérées *comme non avenues.* »

*Signé*, ARAGO, BECQUEREL, ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, BABINET, RAYER, PARISET.

(*Séance du* 9 *mars,* Compte rendu nº 10.)

La position qui m'a été faite dans ce rapport, m'a mis dans l'obligation de prouver ce que j'avais avancé ; je le devais à la vérité et à moi-même.

Avant de faire quelques remarques sur ce rapport, voyons ce que c'est que la fille Cottin, et comment les facultés qu'on lui attribue se sont manifestées, puisque la Commission instituée par l'Académie ne l'a pas fait.

Voici la relation qui m'a été remise par M. Hébert (de Garnay), qui a fait exprès le voyage de Mortagne et des environs pour s'assurer par lui-même de l'authenticité des faits qui suivent :

« Le jeudi, 15 janvier 1846, Angélique Cottin, âgée de quatorze ans, tissait des gants de filet de soie avec trois autres jeunes filles, lorsque vers huit heures du soir le guéridon en chêne brut servant à fixer l'extrémité de la trame remua, se déplaça sans que leurs efforts réunis pussent le maintenir dans sa position ordinaire. Elles s'éloignèrent effrayées d'une chose si étrange ; mais le récit qu'elles en firent ne fut point cru des voisins qu'avaient attirés leurs cris.

« Deux d'abord, puis une troisième, sur les représentations des assistants, reprirent en tremblant leur besogne sans que le fait mentionné se reproduisît. Mais aussitôt qu'Angélique imitant ses compagnes eut repris sa trame, le guéridon s'agita de nouveau, *dansa*, fut renversé, puis violemment repoussé. En même temps la jeune fille, entraînée irrésistiblement à sa suite, faisait de vains efforts pour le relever, le retenir; dès qu'elle le touchait, il fuyait plus loin sans qu'elle-même pût résister au pouvoir qui l'obligeait à se précipiter dessus.

« L'effroi succédant à l'étonnement pénétra vite l'esprit des témoins de cette scène étrange ; il n'y avait plus de doute, cette enfant était ensorcelée ; on lui avait jeté un sort et personne n'en osait approcher ; cependant il y eut intermittence dans la production de ce phénomène insolite.

« La nuit fut calme.....

« Le lendemain matin, les effets, faibles d'abord, augmentèrent considérablement de huit à neuf heures. Après le déjeuner, obligé d'isoler cette pauvre enfant du guéridon commun quelle bouleversait, en dépit de ses propres efforts pour l'assujettir, on fixa, au moyen d'un petit clou, l'extrémité du gant à une huche pleine, du poids d'environ 75 kilog., et que l'on supposait par cela même immobile. Mais cet obstacle opposé à l'action de la mystérieuse et terrible force ne résista pas longtemps : la huche fut soulevée, déplacée à plusieurs reprises, quoique la communication ne fût établie que par un simple fil de soie.

« Les parents effrayés et cédant à l'opinion de la masse ignorante, qui allait jusqu'à désigner ceux qui avaient jeté le sort, conduisirent au presbytère la jeune fille. Le curé du lieu, en homme éclairé, se refusa à leur désir d'exorciser l'enfant, même d'ajouter foi à leurs récits; il douta, car croire ou nier sans examen ne sont point les éléments constitutifs d'un jugement solide, non plus que la marque d'une intelligence élevée. Vérifier, appliquer ses sens était chose facile, et c'est aussi le parti auquel s'arrêta le bon curé. La jeune Cottin fut devant lui placée dans des conditions analogues à celles où le phénomène s'était manifesté; il ne tarda pas à acquérir la preuve matérielle, palpable du fait annoncé, qui se reproduisit instantanément, quoique plus faible et déjà modifié; le guéridon maintenu par deux personnes fut repoussé, mais non renversé, en même temps que la chaise fuyant dans une direction opposée déplaçait sans cesse le centre de gravité de la jeune fille qui faisait de grands efforts pour se tenir assise.

« Bien convaincu de l'existence de ce fait singulier, mais trop instruit pour admettre qu'un sorcier en fût la cause ou que le diable y participât, le ministre de Dieu chercha à calmer la panique du village et l'inquiétude des parents, en déclarant que ce ne pouvait être qu'une maladie rare, inconnue peut-être, qu'on devait sans retard présenter à l'observation des médecins; cette opinion et ce conseil furent

goûtés; mais comment croire malade celle qui présente les caractères les plus évidents d'une santé parfaite?

« Le soir, à la même heure, le paroxysme eut lieu et tout se passa à peu près comme la veille.

« Le samedi matin 17, les objets en chêne sur esquels l'action s'était exclusivement exercée, cessent de faire exception. Par le contact fortuit de ses vêtements, les chenets, pelles, pincettes sont renversés dans l'âtre et les tisons éparpillés au grand étonnement, à la stupeur de celle qui est la cause involontaire de si prodigieux effets; des brosses, des livres et autres objets d'un petit volume sont violemment repoussés en les touchant avec les vêtements, mais plus particulièrement par l'extrémité inférieure des jupes.

« Des ciseaux suspendus à sa ceinture au moyen d'un ruban de fil, ont été lancés sans que le cordon fût brisé, ni qu'on pût savoir comment il avait été dénoué. Ce fait le plus incroyable, par son analogie avec les effets de la foudre, a fait tout de suite penser que l'électricité devait jouer un grand rôle dans la production de ces étonnants effets. Mais cette voie d'observation fut de courte durée: ce fait ne se produisit que deux fois, dont l'une en présence de M. le Curé, qui, sur son honneur, m'en a garanti la réalité.

« Les effets nuls ou presque nuls dans le milieu du jour redoublèrent le soir à l'heure ordinaire. Il y eut alors action *sans contact*, et sur les corps organisés vivants, action débutant par de violentes secousses ressenties dans les jarrets par l'une des ouvrières placées en face d'Angélique; la pointe de leurs sabots était distante d'un décimètre environ; les mêmes objets repoussés le matin par le contact le sont alors par la seule approche des vêtements; mais, comme les jours précédents, l'effet cesse pour ne plus reparaître que trois jours et demi après.

« Le mercredi 21, réapparition des effets; tout s'agite autour d'Angélique, qui ne peut même plus s'asseoir: sa chaise, maintenue par trois hommes forts, est repoussée, malgré leur résistance, à plusieurs mètres avec une rapidité prodigieuse.

Toute occupation lui devient impossible : si elle veut coudre elle s'enfonce l'aiguille dans les chairs; le mouvement qu'elle imprime aux objets qu'elle touche et surtout la répulsion de sa chaise l'obligent à rester à genoux au milieu de la maison. C'est pour occuper ses instants, dans cette pénible situation, qu'un panier de haricots, dont l'histoire est connue, lui fut apporté.

« Le jour suivant l'affluence des curieux fut considérable, parce que les effets étaient continus, quoique toujours plus intenses le matin de huit à neuf heures et le soir de cinq à six heures.

« La curiosité, le scepticisme font faire des expériences nouvelles, répéter celles qui se sont produites fortuitement et de toutes les manières, et toujours la même chose a lieu.

« Le samedi 24, un homme d'un caractère sévère, respecté, ami des lumières et versé dans les sciences physiques (1), voyant que les médecins de Mamers, qu'on a prévenus, ne viennent point voir la jeune Cottin, prend le parti de la leur conduire, dans la crainte que ce fait ne s'évanouisse; mais ces messieurs ne se rendirent point au rendez-vous qu'il leur avait donné. Il manifesta hautement son étonnement d'une telle conduite de la part d'hommes appelés par l'art qu'ils exercent et les sciences qu'ils cultivent, à l'examen de tout ce qui peut jeter quelque lumière sur tant de phénomènes vitaux encore obscurs. Il est en effet difficile de comprendre que les représentants officiels d'une science se montrent si peu soucieux de s'éclairer sur des phénomènes rares et mal observés.

« Cependant l'enfant fut conduite chez M^me^ Duvivier où tout se reproduisit parfaitement : la chaise à laquelle elle attachait son fil de soie fut bouleversée, et dans la cuisine, au milieu des domestiques, l'un d'eux s'asseyant sur la même chaise fut renversé de même.

« Une heure après, deux médecins, émus de l'acuité des reproches à eux adressés, firent savoir qu'ils *consentaient* à

(1) M. de Farémont, dont nous verrons la lettre plus loin.

la voir. L'expérience eut lieu chez un pharmacien, et l'effet sensible mais très faible sur un tapis, fut plus marqué sur du carreau à l'encaustique. Ces messieurs n'osèrent se prononcer, mais leur sourire annonçait assez les dispositions de leur esprit.

« La remarque faite que les effets étaient moindres sur un tapis devint pour M. de Farémont le point de départ de nouvelles recherches. Une étude suivie, une observation attentive lui firent vite connaître que les conditions les plus favorables étaient le contact immédiat du sol et les objets ou meubles grossiers, que les tapis, les parquets cirés annulaient presque les effets, et que le carreau même les diminuait.

« Dans le commencement, continue le même observateur, (M. de Farémont), j'attribuais cet état au fluide électrique, mais nulle commotion n'ayant lieu ni par le contact ni par les bons conducteurs, j'approchai un pendule de sureau qui ne fut nullement attiré vers aucune des parties. *Il y a dans les remarques qu'on a pu faire toute opposition.* Ainsi, quand il y a quatre jours (29 janvier) j'allai pour la voir, la répulsion de la chaise lui avait repris fortement ; elle ne put s'asseoir de la journée; la chaise était violemment repoussée aussitôt qu'elle la touchait : le lendemain, même phénomène, mais moins fort; cette fois j'avais apporté une toile cirée, un carton, du verre : je l'isolai du siége et des pieds, cela me réussit complétement; aussitôt qu'elle fut assise sur la toile, et les pieds éloignés du sol, la chaise ne bougea plus». . . . . .

(*Suivent d'autres détails que l'on verra dans la lettre de M. de Farémont*). . . . . .

« Deux lettres de M. le docteur Verger, continue M. Hébert, nous font connaître ce qu'il a vu : il envoya chercher la jeune Cottin pour l'examiner chez lui dans le silence et le recueillement. Elle arriva à trois heures avec sa tante, la veuve Loisnard. « Cette petite, dit M. Verger, ne fut pas plutôt entrée dans notre maison qu'elle y attira une affluence con-

sidérable de curieux, qui forcèrent toutes les consignes, tant était grande leur envie, leur ardeur de voir les effets résultant de l'état encore mal connu de cette enfant.

« Elle répéta maintes fois, jusqu'à minuit, les expériences; toujours la répulsion de la chaise eut lieu; celle du guéridon avec lequel elle était en contact au moyen de son tablier manqua souvent. Dans le jour, la répulsion par devant n'était pas toujours sensible, et comme à l'ordinaire les effets furent plus manifestes vers cinq heures.

« Chaque fois aussi qu'on touchait légèrement, par derrière à son insu et en détournant son attention, ses vêtements avec un bâton de chêne, elle en était avertie par une vive commotion, qui paraissait ébranler tout le système nerveux, mais elle se faisait particulièrement sentir à la saignée du bras gauche. Le soir, sa robe touchant un chenet, celui-ci fut déplacé, et, dans son brusque mouvement pour le retenir, elle faillit tomber dans le feu.

« Cette pauvre enfant, qui ne pouvait prendre de repos ni sur une chaise ni sur un banc, put s'asseoir sur une pierre que je lui fis couvrir d'un morceau de linge.

« Le mardi 3, du matin jusqu'au soir, nous fûmes assiégés par une foule incessante, et la petite fut soumise à des exercices pénibles et continuels; plus de mille personnes l'ont ainsi visitée en moins de vingt-quatre heures.

« Je fis la remarque qu'avec la fatigue de l'enfant, les effets subissaient une notable diminution d'intensité. Cependant, même très-fatiguée, elle renversa, bouleversa chez M^me^ Guillée (maitresse de l'atelier, à St-Martin, pour lequel Angélique travaillait), un guéridon qui se brisa en tombant.

« Nous étions nous-même tellement fatigué et bouleversé par l'importunité des visites sans cesse croissantes, que nous résolûmes de fermer la porte le lendemain aux curieux pour n'admettre que les savants que j'avais convoqués et ceux de mes confrères qui se présenteraient; mon intention était de dresser, de concert avec eux, *procès-verbal* de ce que nous verrions pour en faire part aux corps savants, dans le cas où

cette faculté extraordinaire viendrait à s'éteindre avant qu'ils l'eussent étudiée ; mes craintes étaient d'autant plus grandes que cette petite approche de la nubilité, et que dans mon opinion, les phénomènes qu'elle présente ne sont que les prodromes de la grande crise qui sépare l'enfance de la puberté.

« Dès le matin arriva M. Ollivier, ingénieur (*lettre* n° 9), « accompagné de tout le corps des ponts et chaussées de « Mortagne et de M. le docteur Beaumont ainé (*lettre* n° 1); « ils soumirent la jeune Cottin à diverses expériences phy- « siques. Ils présumèrent que le fluide ou l'agent qui dé- « termine les contractions du bras gauche a sa source dans « le cervelet.

« On trouva moyen de la faire rester assise en l'isolant, « c'est-à-dire que les quatre pieds de la chaise reposant cha- « cun dans un verre à boire, et les pieds de l'enfant sur une « bouteille, elle resta parfaitement calme sur cet isoloir im- « provisé ; dans cette situation, lorsqu'on touchait du doigt « le crâne à l'endroit du cervelet, on déterminait des com- « motions qui avaient également lieu quand on en approchait « un bâton de cire à cacheter frotté.

« Désisolée on lui présenta, sous un prétexte, un bâton de « la même cire qu'elle rejeta brusquement aussitôt qu'elle « l'eut touchée, disant que ça la brûlait ; le verre frotté « produisit le même effet, et, les mêmes substances tou- « jours électrisées, approchées à quelques centimètres du « pli du bras, lui firent éprouver une douleur vive qu'elle « désigna sous le nom de piqûre.

« Ces messieurs voulant s'assurer qu'il n'y avait point de « supercherie, disposèrent à son insu du verre, de la résine « frottés, à côté d'autres morceaux qui ne l'étaient pas, et « toujours et de toutes les façons elle reconnut, soit par le « le contact, soit par l'approche au pli du bras, les frag- « ments frottés.

« Une aiguille aimantée ayant été suspendue horizontale- « ment à l'aide d'un fil de soie, par l'approche du bras

« d'Angélique elle oscilla rapidement, puis enfin resta sen-
« siblement déviée de la direction magnétique sans que le
« déplacement d'air pût être admis comme cause; nous
« avions pris toutes les précautions que peuvent suggérer la
« prudence, le désir de s'instruire, et surtout la crainte d'é-
« garer l'esprit des autres en nous trompant nous-même. »

M. Chéron, banquier, et M. Saunoy, assistèrent à plusieurs de ces expériences.

« M. le docteur Beaumont jeune (*lettre* n° 6), arrivé ensuite, répéta ces mêmes expériences et obtint les mêmes résultats.

« M. le docteur Bisson de Laigle (*lettre* n° 4), attiré par le récit déjà fait en cette ville du phénomène extraordinaire que nous avions sous les yeux, nous honora également de sa visite. Il vit les faits et nous déclara que dans une conférence qu'il avait eue la veille avec son confrère le docteur *Emangard*, médecin distingué, professeur de pathologie externe et de clinique médicale à l'École de Médecine du Caire, d'où il est arrivé récemment, ce dernier *lui avait dit connaître un fait analogue, sinon identique.*

« Le reste du temps, jusqu'à quatre heures, fut consacré à de nouvelles expériences en présence d'une affluence de visiteurs venus de Mortagne et de Bellesme. Je citerai seulement MM. Vavasseur et Fromage, pharmaciens; MM. les curés de Sérigny et de Saint-Martin. Ce dernier a vu avec moi les faits relatés.

« Le le lendemain 6, vers midi, continue M. le docteur Verger, je revis Angélique Cottin et ses parents, qui l'emmenaient à Mortagne pour tirer lucre de sa faculté extraordinaire en l'exposant à la curiosité publique. Je leur exprimai mon mécontentement de les voir suivre cette marche qui aurait pour infaillible résultat l'évanouissement de ce phénomène avant que les savants eussent examiné mieux que je n'ai pu le faire cet état pathologique dont la connaissance parfaite pourrait servir à l'explication d'autres faits incompris, avancer la science et servir l'humanité

« Mais déjà la cupidité était entrée dans leur âme : ils n'écoutèrent point mon avis.

« J'appris d'eux que la veille, en rentrant à son domicile, les effets s'étaient manifestés bien plus énergiquement qu'ailleurs (partie de chez moi à quatre heures elle a dû arriver à six, mon habitation étant distante d'environ deux lieues de son village). Avant qu'elle partît, je voulus voir ces prodiges une dernière fois; la répulsion de la chaise fut très-forte. Je voulus essayer des effets à distance et en posant simplement le tablier sur le guéridon; au bout d'un instant il fut repoussé et renversé. Je recommandai alors aux assistants la plus grande attention, et que chacun regardât bien le fait se produire. L'expérience fut répétée six ou sept fois de suite avec le même succès. Nous n'étions que huit. Nous avons examiné à notre aise et nous avons bien vu... Elle partit. »

« L'annonce d'un fait insolite (reprend M. Hébert), fait toujours naître en nous des doutes et des désirs, quelles que soient les garanties de savoir et de moralité offertes par les observateurs : le premier mouvement de la raison est hostile, et le désir de voir par nous-mêmes ne nous laisse bientôt ni trêve ni repos. C'est dans ces dispositions d'esprit que nous sommes parti, quoique la bonne foi, la science et l'esprit judicieux de M. le docteur Verger nous fussent particulièrement connus.

« Le départ de l'enfant qui fait l'objet de cette relation avait précédé de quelques heures notre arrivée; on nous fit part de l'intention qu'avaient les parents de la conduire de ville en ville; mais il était trop tard pour nous mettre à sa poursuite. Nous remîmes l'exécution de ce projet, et le lendemain, de bonne heure nous étions à Mortagne.

« Une publicité verbale ayant vite répandu le bruit de la venue de la jeune fille *gymnotique*, plus de cent cinquante personnes, l'élite de la société, l'avaient visitée dans la soirée même de son arrivée.

« Le refus d'examen des médecins de Mamers, l'insouciance de ceux de Bellesme qui ne vinrent pas la voir, n'étant éloi-

gnés que d'un kilomètre, contrastait singulièrement avec l'empressement de leurs confrères de Mortagne ; autant les uns affectèrent de dédain, autant les autres se montrèrent attentifs ; nulle prévention n'altérant l'exercice de leur esprit, ils ne négligèrent rien pour s'éclairer sur ce fait.

« A notre arrivée, nous trouvâmes le docteur Beaumont aîné occupé à l'étude des propriétés caractéristiques du sujet en question. Nous n'avions point l'honneur d'être connu de lui, mais ceux qu'une même pensée anime se comprennent vite. Il m'expliqua ce qu'il avait fait, et nous poursuivîmes ensemble l'examen et les essais qu'il avait commencés. .

. . . . . .

« Je voulus d'abord m'assurer de l'état du pouls, mais *impossible* à cause d'un mouvement rotatoire convulsif, sorte de trismus choréique dont les deux bras étaient atteints, le gauche surtout, qui était en outre chaud et tuméfié ; j'appris que ce trismus s'était communiqué au bras droit depuis un jour seulement. Il n'en fut pas de même pour celui du côté gauche; je n'ai pu savoir son origine et, partant, sa durée.

« Tandis qu'elle causait avec le docteur Beaumont qui détournait à dessein son attention, je dirigeai mon doigt d'abord, puis un fragment de table vers la nuque, et dans les deux cas, à plus d'un décimètre de distance, eut lieu une violente commotion suivie d'une fuite involontaire et si rapide que, dans le dernier cas, cette malheureuse alla se frapper violemment la tête contre le mur. Après cet accident, l'examen devint plus difficile ; cette pauvre enfant, inquiète, craintive, ne voulait plus se laisser approcher. Cependant elle reprit confiance, et je pus moi-même vérifier l'expérience de la chaise, dans laquelle nous reconnûmes deux mouvements, l'un d'attraction, l'autre de répulsion, mais se succédant si rapidement que le premier est presque inappréciable ordinairement, et peut-être ne l'eussions nous pas découvert si deux fois il ne l'eût emporté sur le second.

« Présupposant que la cause de ces singuliers effets devait avoir quelque analogie avec l'électricité et le magnétisme,

M. Beaumont s'était muni d'un aimant; il reconnut, et je vis ensuite moi-même, que l'un des pôles produisait une sensation de piqûre, de brulûre, par son contact avec l'index de la main gauche. L'effet eut lieu en ma présence, sans contact et à deux centimètres environ de distance. Mais en touchant à la fois les deux pôles avec les deux index, point de sensation particulière. L'expérience déjà relatée du verre et de la résine frottés eut également lieu ; je n'insiste pas.

« Un fait bien insignifiant en apparence attacha mon esprit tout autant que les grosses masses de matières remuées : je veux parler de l'érection des poils. M. Beaumont avait appelé mon attention sur ce fait. Je vérifiai à plusieurs reprises qu'après avoir couché, au moyen d'un peu de salive, les poils d'un de nos bras sur l'épiderme, ces poils se redressaient rapidement quand on les approchait du bras gauche de la patiente.

« Plus je voyais d'effets, plus mon désir d'en voir d'autres augmentait. Cette séance durait déjà depuis deux heures, la jeune fille et nous-mêmes avions besoin de prendre quelque nourriture; d'ailleurs on avait dit que l'intensité des effets augmentait constamment *après le repas*. Je me conformai à l'indication, persuadé que quand on a à observer un fait fugace, capricieux, dont la conduite ne dépend pas de notre vouloir, il faut se mettre dans des conditions reconnues lui être favorables, en un mot, être à la disposition du fait et ne pas exiger qu'il soit à la nôtre.

« Une dernière expérience eut lieu cependant, celle de l'*isolement*; j'en ai vérifié l'exactitude. On avait modifié l'appareil et reconnu que l'isolement de la chaise était inutile, qu'il suffisait que les pieds d'Angélique ne touchassent pas le sol qu'ils reposassent sur du verre. Restait à savoir si le corps humain, bon conducteur de l'électricité, le serait aussi de cette force. A cet effet, je mis mes pieds sous ceux de l'enfant, et l'isolement fut aussi complet qu'avec le verre. Ensuite, m'étant assis, la petite fut mise sur mes genoux, ses pieds ne touchant pas la terre, et rien ne se produisit. Des individus

ont dit avoir ressenti de son contact des secousses dans le dos: ce fait est possible, mais moi je n'ai rien senti. Ces faits ont été vus par M. Cohu (*lettre* n° 3), et un grand nombre de personnes qui lui ont proposé de l'attester légalement au besoin.

« Les docteurs Ragaine, Saint Lambert et M. Cohu, pharmacien, avant mon arrivée, s'étaient livrés aux mêmes investigations. Ils reconnurent l'exactitude des observations de M. de Farémont, à savoir : que les parquets, les tapis annihilent en partie les effets. MM. le sous-préfet, le président du tribunal, le procureur du roi, et tout le corps judiciaire ont été témoins de la plupart des effets et ont proposé de l'attester légalement si besoin est. »

Hébert (de Garnay).

Nous venons de voir qu'un grande nombre de personnes instruites du département de l'Orne ont observé les phénomènes produits par la fille Cottin ; j'ai raconté comment elle est venue à Paris, à quelle occasion je l'ai connue; disons maintenant un mot du rapport fait à l'Académie par M. Arago; mais auparavant rappelons ce qui s'est passé dans cette circonstance. J'ai déjà dit dans quels termes chaleureux l'illustre secrétaire perpétuel demanda une commission, et les motifs quil fit valoir pour appuyer sa demande ; enfin, comment après une assez vive discussion, la commission fut nommée : celle-ci, nous l'avons dit aussi, au lieu de se faire raconter l'histoire de la fille Cottin, de s'informer de ce qui s'était passé antérieurement, comment des phénomènes aussi surprenants que ceux qu'on lui attribue s'étaient produits, ne s'inquiéta aucunement de ces circonstances, et passa immédiatement aux expériences que nous avons fait connaître. Craignant d'être victime d'une jonglerie calculée ou de l'enthousiasme qu'on éprouve involontairement pour le merveilleux, elle n'était préparée qu'à constater une erreur : c'est ce qui causa la sienne, et l'indifférence où elle est

restée depuis à cet égard. Si la commission eût procédé autrement elle eût appris quand les phénomènes ont cessé, que cette cessation avait déjà eu lieu, et elle en eût facilement compris la possibilité, puisqu'il s'agissait d'un principe qui se rattache plus ou moins directement à l'électricité chez un être vivant ; la commission alors eût attendu, observé, réfléchi ; pendant ce temps elle eût écrit sans doute à Mortagne, à Bellesme, à Mamers, à toutes les personnes honorables citées dans la relation que l'on vient de lire : ce que nous avons fait nous-même; elle eût ainsi découvert la vérité ; elle n'eût pas attendu que M. Cholet, qui n'avait qu'un but en venant à Paris, l'avertît pour venir voir le lendemain des effets qui n'existent plus l'instant d'après, qui ne se produisent souvent qu'à de longs intervalles, au moment où on y pense le moins et dans des circonstances impossibles à prévoir, par conséquent à préparer. L'Académie avait seule un intérêt réel, dans cette circonstance; l'examen de ces faits est dans ses attributions, dans le but de sa constitution. Pour moi le but n'est que secondaire : la satisfaction peut-être de voir confirmer, par un fait entre mille, certaines idées que j'ai sur l'électricité, et le rôle important qu'elle joue chez l'homme, en santé ou en maladie, et dans l'action des agents thérapeutiques, opinions qui m'ont été suggérées par l'expérience et l'observation dans ma pratique médicale.

Quant au rapport : la commission a eu le premier tort, elle me permettra de le lui dire, c'est de l'avoir fait sans renseignements suffisants, non qu'elle dût attendre, mais chercher... de plus, elle a eu tort encore, je lui en demande pardon, d'attirer le blâme et le mépris sur cette jeune fille et sur ses parents, en disant : « *qu'elle va journellement dans les salons répéter ses expériences.* »... Cette famille déjà si pauvre était sans le *sou* à Paris, depuis le départ de M. Cholet, qui l'y avait amenée, sans autres secours que ceux qu'elle reçoit de personnes que je ne dois pas nommer ; Angélique est allée chez le député de son département et quelques connaissances de ses parents, et nulle part ailleurs... et quand

l'allégation du rapport serait vraie, qu'est ce que cela ferait à la réalité du phénomène?... Mais la commission a eu le tort surtout, et il nous est pénible de le dire, d'avancer expressément que les phénomènes de la chaise avaient cessé alors qu'elle avait menacé d'en découvrir la supercherie... « *A par-* « *tir de ce moment,* est-il dit, *il nous fut déclaré que la* « *jeune fille avait perdu ses facultés attractives et répul-* « *sives.*» ...Non elles n'étaient pas perdues,... elles n'étaient que suspendues, puisqu'elles se reproduisent chaque jour devant *qui* veut les attendre pour les voir ; il est vrai qu'ils sont beaucoup plus restreints, moins marqués et moins variés que par le passé, mais il en reste encore assez pour attester la possibilité de ceux que j'ai vus, de ceux qu'on raconte dans les lettres qu'on verra plus loin, *quelque prodigieux qu'ils soient;* les phénomènes d'attraction, de répulsion d'Angélique Cottin suffisent encore pour attirer, pour renverser, pour soulever une table assez lourde. Nous devons même faire remarquer par anticipation que ce sont les seuls qui persistent; nous en dirons la raison.

Le phénomène de la chaise a cessé dès le premier jour des expériences ; j'étais présent: On a voulu mettre sur le bras d'Angélique Cottin une grenouille préparée à la manière de M. Matteuci, c'est-à-dire écorchée, disséquée pour mettre les nerfs lombaires en évidence; on l'a fait mouvoir, en quelque sorte revivre devant elle; elle a eu peur, et malgré tout ce qu'on a pu faire et lui dire pour la décider à cette expérience, elle s'y est refusée... Voilà la vraie cause de la cessation du phénomène de la chaise; Angélique a été effrayée, elle en a parlé tout le jour, elle en a rêvé la nuit, elle en a reparlé le lendemain, et depuis lors cette faculté ne lui est plus revenue.

Pourtant nous devons le faire observer, la commission n'a pas nié la réalité des phénomènes que nous avons signalés à l'Académie... Elle ne les a pas vus... (se borne-t-elle à dire)... D'après cela on serait porté à se souvenir de ce qui s'est passé dans la séance du 16 et des paroles retentissantes

de M. le secrétaire perpétuel... Angélique est encore à Paris : espérons que la commission se reconstituera pour constater ce qui reste à cette fille de ses facultés ultra-naturelles, et que l'Académie ne laissera pas un homme étranger à son sanctuaire recueillir un fait d'une si grande importance et qui n'en serait pas moins acquis à la science quand même elle ne le constaterait pas. Ce ne serait pas la première fois que la vérité viendrait de la circonférence au lieu de partir du centre.

Maintenant les effets qu'on attribue à la fille Cottin et que la commission n'a pas vus... existent-ils, ont-ils existé réellement?

On peut le voir par le récit de M. Hébert, dans les réponses aux lettres que j'ai écrites à ce sujet; en outre, je suis allé chez plusieurs personnes qui m'ont été désignées comme pouvant en attester la réalité ; enfin on verra les phénomènes qui se sont reproduits chez moi, devant plusieurs médecins que j'avais convoqués.

Voici les noms de quelques personnes qui ont vu les effets produits par Angélique Cottin à Paris :

M. Pinel, secrétaire-général de la préfecture de police, a vu plusieurs fois sans moi et avec moi.

M. Rieublanc, chef de division, avec moi.

M. Elouïn, chef de la police municipale, avec M. Pinel.

M. Brunet, chef de bureau, avec M. Pinel.

M. Simonet, chef de bureau, avec M. Pinel.

M. Delachaussée, secrétaire particulier de M. Delessert.

M. Delagrange, sous-chef de bureau.

Un grand nombre d'employés de la préfecture de police et beaucoup de dames.

M. le comte de Montesquiou, qui m'a été désigné par le père d'Angélique Cottin.

MM. Daillières, Loreille, Silmay, Delaunay, Fayot.

Presque toutes les personnes de l'hôtel de Rennes, rue des Deux-Écus, nº 23.

M. Girottes et sa femme, rue Chapon, 22.

M. Cosson, rue Montmorency, 8.
M. Depret, rue Geoffroy-Marie.
M. Fillon, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
M. Gally, rue du Caire.
M. Leroy, quai de l'École, 10.
M. Hermel, pharmacien, rue des Martyrs, 8.
M. Laporte, rue des Petites-Écuries, 27.
M. Lovy, passage Colbert.
M. Germer-Baillère, libraire, rue de l'École-de-Médecine.
M. Saucerotte, rue Geoffroy-Marie, 6.
M. Léger jeune, rue des Blancs-Manteaux, 9.
M. Millet, rue Saint-Honoré, 373.
M. Cottin, quai de Gèvres.
M. Griolet et tous ses commis, rue Albouy, 11.
M. le docteur Langlebert, rue Saint-André-des-Arts, 25.
M. le baron Dupotet, rue d'Antin, 12.

Beaucoup d'autres personnes dont je ne connais ni les adresses ni les noms.

Voici celui des personnes qui ont observé la fille Cottin, soit à Mortagne, soit dans les environs :

M. De Farémont, au château de Montimert-de-la-Périère (Orne).
M. Cohu, pharmacien à Mortagne (Orne).
M. le docteur Beaumont-Chardon, à Mortagne.
M. Juffey, négociant, à Mamers.
M. Beaumont jeune, docteur-médecin et vicaire au Pin.
M. le docteur Bisson, de l'Aigle.
M. le docteur Emangard, professeur de pathologie interne à l'école de médecine du Caire.
M. Vacher, maire de la Perrière.
M. le docteur Verger, à Saint-Martin-le-Vieux-Bellesme.
M. Verger, secrétaire de la mairie de Bellesme.
M. le docteur Ragaine, à Mortagne.
M. Ollivier, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Mortagne.
M. Ollivier, avocat à Mortagne.
M. Cottin, notaire à Mortagne.
M. le Sous-Préfet de Mortagne.
M. le Président du Tribunal civil de Mortagne.

M. le Procureur du Roi de Mortagne.
Plusieurs magistrats.
M. Roux, curé de la Périère.
M. Boulon-de-la-Perronnerie, à la Périère.
M. Vavasseur, pharmacien, à Mortagne.
M. Fromage, *idem.*
M. le curé de Sérigny.
M. le curé de Saint-Martin.
M. Legrand, huissier à Mortagne.
M. le docteur Lambert, à Mortagne.
Tous les habitants de la Muserie, la Périère, et des environs; en tout plus de 3000 personnes.

Une dame de Mortagne à qui un de mes amis écrivait pour obtenir des renseignements, répondit : « Tout le monde croit « ici aux phénomènes de la fille Cottin, *et surtout les méde-* « *cins.* » C'est une chose bien étrange que ce soit précisément les médecins, eux qui connaissent le mieux les phénomènes de la vie, qui passent tout leur temps à les observer, et les personnes instituées pour déjouer, pour découvrir la ruse et la fourberie, qui croient le plus à la réalité des phénomènes; nous dirons à cette occasion que plusieurs des personnes qui nous ont écrit, tout en attestant la certitude de ces faits, nous ont prié de ne pas les nommer; nous ignorons pourquoi. Nous savons bien que toutes les vérités ne doivent pas être dites, mais nous savons aussi qu'il y en a d'utiles à la science, à l'humanité et qui ne peuvent être nuisibles à personne. Si ceux qui désirent garder l'incognito ont eu l'Académie en vue, ils se trompent; les savants aiment la vérité, *d'autant plus qu'ils sont plus savants*; ils la recherchent, ils sont accoutumés à ce qu'on la leur dise, et je ne pense pas que l'Académie des Sciences me sache mauvais gré d'avoir recueilli un fait qu'elle n'a pas vu, parce qu'il avait cessé un instant, et qui eût sans doute été perdu sans cette enquête.

D'un autre côté, nous voyons que les médecins ne sont pas aussi crédules ni aussi faciles à tromper que l'on croit sur les

maladies, et dans ce qui se rapporte aux phénomènes naturels ou surnaturels de la vie : ils découvrent tous les jours des épilepsies feintes, des grossesses que l'on suppose ou qu'on veut cacher, des folies que l'on simule; des symptômes, des ruses de toute espèce qu'on imagine pour tromper leur bonne foi ou capter leur approbation. De plus, ils sont compétents pour juger d'un fait, nous le répétons, qui se rattache à la vie ; ils connaissent l'électricité, les sciences physiques entrent dans leurs études; ils sont à même, à chaque instant, à la campagne surtout, de constater les effets de la foudre, soit sur les hommes, soit sur les choses; l'électricité est mise en usage dans plusieurs maladies, et il serait bien étonnant, nous ne saurions trop le faire remarquer, que ce fût eux qui crussent le plus aux phénomènes de la fille Cottin. Mais ce qui l'est bien plus, c'est que la fraude dont on a parlé, à laquelle j'avais pensé moi-même comme tout le monde, n'a pas encore été découverte; personne n'a pu en saisir la moindre trace; il serait miraculeux qu'une jeune fille de 14 ans, habitant un hameau d'où elle n'est jamais sortie, vivant dans l'isolement avec sa tante, dans une profonde ignorance, simulât des phénomènes dont elle n'a pas la moindre idée..Non, c'est leur étrangeté qui fait naître ces soupçons; mais pour peu qu'on examine cette jeune fille, ils disparaissent.

Pendant que j'attendais des réponses à mes lettres, Angélique est venue chez moi; voici ce qui s'y est passé :

Le 8 mars, devant un grand nombre de personness point d'effet.

Le 10 mars, devant quelques personnes, dont beaucoup de dames : une table de jeu a été renversée deux fois, et brisée en plusieurs endroits. Une autre table a été soulevée de manière à quitter le sol ; pendant ce temps-là Angélique avait ses mains derrière le dos, son tablier sur le meuble et ses pieds à plus de quinze pouces; son corps ne le touchait pas.

M. le docteur Heurteloup, placé en face d'Angélique, n'a pas vu la table se soulever; le phénomène s'est produit au mo-

ment où il détournait la tête ; mais le plus petit bruit ayant ramené son attention, il vit que les pieds de la table les plus éloignés d'Angélique étaient les plus élevés, tandis que ceux qui étaient plus rapprochés de la jeune fille avaient à peine quitté le sol. M. le docteur Carpentier-Méricourt placé en écharpe pour bien observer, a vu la table se soulever et les pieds les plus éloignés d'Angélique se détacher les premiers ; il déclare que pendant ce temps, il n'a aperçu aucun mouvement ni des pieds, ni des mains. Ces messieurs ne supposent pas de supercherie même possible.

Dans cette séance, M. le docteur Heurteloup a vu manifestement une bande de papier chassée de dessus le doigt du docteur Viancin, au moment où il approchait du bras d'Angélique. Ce sont les derniers phénomènes de ce genre qui se soient manifestés.

Le 12, M. le docteur Amédée Latour, un de ses amis, M. le docteur Lachaise, un de ses amis ; MM. les docteurs Deleau, Pichard, Soulé, étaient présents. La table a été soulevée deux fois, on a constaté les mouvements insolites du bras gauche ; les mêmes mouvements se faisaient sentir en portant la main sur le côté gauche du ventre ; rien du côté droit ; les uns regardent cet état comme choréiforme ; les autres comme tout à fait spécial. On constate également la fréquence générale du pouls et la chaleur plus grande de ce membre, comparativement à l'autre. Les mouvements du bras et du côté gauche du ventre sont isochrones.

Le 14, MM. les docteurs Amédée Latour, Lachaise, un de ses amis, Bardin de Sens, M. Flon pharmacien, assistaient à la séance.

J'avais convoqué une vingtaine de personnes devant lesquelles il n'y a point eu d'effet ; ils ne se sont manifestés que devant celles désignées ci-dessus ; les autres étaient parties, de guerre lasse ; après plus d'une heure d'attente, la table a été soulevée une seule fois, mais avec une force si grande, que les assistants en sont restés émus pendant plu-

sieurs minutes ; quelques-uns déclarent avoir éprouvé une secousse ou un frémissement dans tout leur corps.

M. Flon affirme que la table semblait suivre la main de la jeune fille. Cette table a quatre pieds de long sur deux pieds et demi de large. C'est un bureau plat, en acajou, avec tiroirs dans lesquels il y a divers objets. Le bureau a été enlevé, Angélique avait la main dessus ; personne ne pense que cet effet puisse se produire par le fait de celle-ci ; elle était loin du bord, le pouce écarté et par-dessus le tablier d'Angélique. Tout le monde regarde cet effet comme sérieux et méritant d'être observé.

M. le docteur Langlebert que j'avais convoqué pour savoir de lui ce qu'il avait vu, me déclara qu'ayant été en rapport plusieurs fois avec la fille Cottin, dès les premiers jours de son arrivée à Paris, il a été témoin de tous les phénomènes relatés dans ma note à l'Académie.

Le 17, attraction de la table sans importance, puis phénomène d'attraction incontestable ; M. Lachaise qui vient pour la troisième fois, a bien vu, bien observé, ainsi que M. Bardin, ils sont convaincus ; M. Duclos n'a pas de doute, M. Fuster croit bien, mais il n'a encore vu qu'une fois ; M. Boutigny d'Évreux n'a rien vu, il détournait la tête au moment où le phénomène a eu lieu. Personne n'admet la supercherie, au contraire, on s'accorde sur l'ingénuité, la bonne volonté de cette jeune fille ; on regarde la fraude comme impossible à soupçonner, pour peu qu'on examine Angélique Cottin.

Le 20, point de phénomène si ce n'est après plus de deux heures d'attente ; quand M. le docteur Viancin était tout seul : alors, dit-il, « la table ou plutôt le bureau s'est élevé comme pour se dresser contre Angélique, » il a bien observé la jeune fille et ne l'a pas quittée des yeux. Je n'y étais pas.

J'interrompis ces séances qui me prenaient beaucoup de temps, je n'avais plus rien à y apprendre et les savants convoqués manquaient de patience pour attendre les phénomènes : ils n'eurent plus lieu qu'en présence de quelques

personnes que je réunissais par complaisance, mais toujours en petit nombre.

Les phénomènes d'attraction ont été distingués par toutes les personnes qui ont vu Angélique plusieurs fois ; en définitive ce sont ceux-là qui restent certains, constants, et, pour le dire en passant, ils éloignent toute idée de supercherie. Les autres ne sont que secondaires, mais les deux mouvements d'attraction et de répulsion sont si instantanés, si rapprochés, qu'on les confond d'abord; que celui de répulsion frappe l'esprit des nouveaux venus, parce que c'est lui qui se manifeste le dernier, qui fait le plus de bruit et qui se prolonge le plus longtemps.

Chose singulière, il n'y a que les personnes qui n'ont pas vu qui nient le phénomène, sans doute parce qu'elles n'en comprennent pas la possibilité. Celles qui l'ont vu, peuvent être séparées en deux catégories : les unes affirment et sont convaincues ; les autres croient, mais conservent des doutes, soit par l'étrangeté du phénomène, soit parce quelles n'ont pas assez vu; mais toutes s'accordent pour dire qu'il y a là quelque chose de remarquable, d'étonnant, qui ne se rapporte à aucunes causes connues, en raison de sa spontanéité, de sa soudaineté, d'un je ne sais quoi qui ne peut s'exprimer, qui ne peut pas se dire.

Tout le monde a aussi remarqué l'air d'épouvante et d'effroi de la fille Cottin, après les phénomènes qu'elle produit. Elle est comme bouleversée, bien qu'elle y soit accoutumée depuis deux mois ; elle est pâle, c'est-à-dire moins colorée, haletante, son cœur bat plus vite qu'à l'ordinaire ; plusieurs personnes s'en sont assurées ; son regard est effaré, elle tremble, elle dit qu'elle éprouve de la douleur, tantôt au bras, tantôt à la cuisse, et elle ne veut pas recommencer; ordinairement, après la deuxième ou troisième fois, elle s'y refuse obstinément sans donner d'autre raison que celle-ci : *Ça me fait mal.*

Cependant elle paraît contrariée quand le phénomène ne se produit pas ; alors elle se déplace et met son tablier sur tous

les endroits de la table. Les effets sont spontanés, au moment où on n'y pense pas, ni elle non plus. On dirait que l'attention des assistants absorbe, surprend, anéantit ses facultés. Sa volonté n'y est pour rien, tous les observateurs sont d'accord sur ce point ; nous le verrons plus bas.

La joie, le contentement, la satisfaction de cette enfant augmentent et accélérent la production des phénomènes.

On s'étonne généralement de ce qu'elle ne produit pas d'effet devant beaucoup de monde, devant les savants qui l'observent! Qui n'est pas intimidé dans une assemblée dont il est l'objet? Qui n'a pas perdu la mémoire, une partie des facultés de son esprit devant un auditoire nombreux ou même devant une ou deux personnes qui étaient dans des conditions à vous imposer?... Et d'ailleurs, ne sait-on pas que l'histoire de *nouer l'aiguillette* n'est pas toujours un conte ; il y a peu d'hommes, pas un médecin surtout, qui n'en soient convaincus.

On s'étonne aussi qu'Angélique *donne*, qu'elle agisse surtout devant les gens du peuple.... C'est parce qu'alors elle est à son aise, dans son milieu, dans les conditions plus ou moins rapprochées de celles où ses facultés se sont produites; il aurait fallu les lui conserver et peut-être l'observer dans sa chaumière. Ces facultés cesseront, je l'ai annoncé aux parents d'Angélique dès leur arrivée à Paris ; elles ont presque toutes cessé déjà ; si elles se reproduisent avec intensité ce sera quand cette jeune fille sera de retour chez elle, devant son guéridon, avec ses compagnes, tout près de sa huche et des meubles au milieu desquels elles se sont manifestées.... Ce phénomène cessera probablement tout-à-fait quand Angélique sera nubile ou qu'elle deviendra mère.

Mais une circonstance que nous devons faire ressortir avant de quitter ce sujet, c'est que les facultés d'Angélique ont baissé depuis qu'elle est à Paris. Pourquoi? nous avons fait remarquer déjà que cette enfant était loin des conditions qui lui sont habituelles; ensuite nous dirons à ceux qui l'ignorent, que beaucoup de jeunes filles cessent d'être réglées,

beaucoup de nourrices perdent leur lait, presque tous les gens de la campagne ont leur santé dérangée, modifiée, et souvent détruite en venant habiter la capitale.

Voici le résumé des lettres que nous avons reçues :

LETTRE N° I. — M. le Dr Beaumont-Chardon, médecin à Mortagne.

« Voilà ce que j'ai vu :

« 1° Répulsion et aussi attraction, sautillement, déplacement d'une table assez massive, — d'une autre table de trois mètres, sur deux, montée sur roulettes, — d'une autre table carrée de un mètre et demi, en chêne, — d'un fauteuil en acajou très-massif. — Tous ces déplacements ont eu lieu par le contact volontaire ou involontaire des vêtements de la fille Cottin.

« 2° En la faisant asseoir : bouleversement, répulsion de la chaise et de la jeune fille fortement maintenues, ainsi que de la personne qui était assise sur le même siége ; — une sorte d'adhérence momentanée de la chaise aux jupes a été vue plusieurs fois ; — cessation de ces effets en mettant la chaise et la jeune fille sur du verre ou de la toile cirée, ou bien en posant la jeune fille sur la chaise, sans que ses pieds fussent en contact avec le sol, — effets généralement moindres sur les planches cirées ou des tapis.

« 3° Commotion vive de la jeune fille, rappelant exactement celle qu'on éprouve par une décharge électrique, lorsqu'on approchait de la colonne vertébrale, à son insu ou non, soit un fragment de bois, soit un bâton, une pelle, une pincette à feu ; — le doigt porté vers le front, le sommet et surtout le derrière de la tête, ainsi qu'au pli du bras gauche, produisait le même effet, soit par contact, soit à la distance d'un ou deux centimètres ; — cessation de cet effet lorsqu'on interposait une toile cirée entre le bras et l'objet.

« 4° Sensation de violentes piqûres lorsqu'on mettait en contact avec le pli du bras gauche ou la tête, ou simplement qu'on approchait à petite distance, un bâton de cire à cacheter ou un tube de verre frottés convenablement ; — lorsqu'on ne les avait pas frottés ou lorsqu'on les essuyait ou les mouillait, cessation d'effets. — Les poils du bras couchés avec un peu de salive se redressaient par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« 5° Sensation pénible et insupportable de picotement lorsqu'on approchait, à plusieurs centimètres des doigts étendus de la main gauche, ainsi que de sa tête, l'un ou l'autre des pôles d'un fer fortement aimanté ; le fer non aimanté ne produisait pas ces effets. — Une aiguille aimantée, suspendue au plafond horizontalement par un long fil, a été déviée de la direction de l'axe magnétique terrestre et a oscillé par l'approche du bras gauche de la jeune fille.

« . . . La jeune fille *donnait* généralement beaucoup, dit M. Beaumont, quand j'étais près d'elle parce que je n'excitais pas sa défiance et que je lui épargnais les souffrances ; j'ai cru voir que pour bien *donner*, quoique sa volonté m'ait paru sans influence, il faut qu'elle ait l'esprit libre et qu'elle soit gaie » . . . . . .

**Cette lettre, d'un homme de mérite, à ce que j'ai appris à Paris de personnes qui connaissent beaucoup M. Beaumont, est d'un très grand intérêt, d'autant plus que son auteur a mis dans ses recherches toute la prudence, tout le discernement, toute la modération possible; il était accompagné de M. Ollivier, ingénieur des ponts-et-chaussées et de M. le Procureur du roi de Mortagne.**

LETTRE N° II. — M. le Dr Ragaine, médecin à Mortagne.

M. le docteur *Ragaine*, également médecin à Mortagne n'a pas vu tous les effets attribués à la fille Cottin; seulement deux fois et dans des conditions, dit-il, à ce qu'il paraît peu favorables, il a vu des phénomènes qui pouvaient être attribués à la chorée.

**Qu'est-ce que cela fait, s'ils sont réels? et, d'abord (pour répondre à ceux qui ont émis cette opinion), il s'agirait de savoir si la chorée a jamais produit des effets semblables; ensuite de se demander qu'est ce que la chorée?...**

LETTRE N° III. — M. Cohu, pharmacien à Mortagne.

« Les effets signalés par M. Hébert sont de la plus grande authenticité ; je n'ai pas à m'expliquer sur la cause qui les a fait cesser ou méconnaître. Ces effets sont patents ; il y en a d'étonnants ; ils ont

été constatés, bien examinés par un grand nombre de personnes honorables ; il n'y avait là ni fraude ni compère.

« Le phénomène de la chaise est à la connaissance de plus de mille personnes ; ce meuble était quasi projeté par suite du contact de cette enfant. — J'ai vu trois hommes forts chercher à la maintenir sous elle, elle leur a échappé par un mouvement rapide ; moi, Monsieur, assis à côté d'elle, je n'ai pu rester malgré mes efforts et mes précautions.

« On donnera à cela le nom que l'on voudra ; l'important est de constater cette faculté répulsive, elle est très-marquée; il est impossible d'en nier les effets. Elle me paraît avoir son siége dans le cervelet ou dans le bassin, ou peut-être ailleurs ; mais le fait est là, matériel, visible, incontestable.

« En province, monsieur, nous sommes peu savants, en général, mais parfois nous sommes très-défiants, et ici nous avons bien examiné, recherché, pris toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés, et, chaque fois, nous avons été convaincus de la réalité du phénomène.

« L'Académie décidera ce qu'elle voudra... NOUS AVONS VU, *elle n'a rien vu ;* nous sommes par conséquent dans de meilleures conditions qu'elle pour voir, pour apprécier sinon la cause, du moins des effets qui ne peuvent être mis en doute. »

**La loyauté, les lumières de M. Cohu, qui passe pour un homme éclairé, nons garantissent l'exactitude de ces renseignements ; nous ne saurions trop faire remarquer l'indifférence qu'il attache aux explications ; il se borne au récit des faits, et s'applique à ne pas en altérer l'exactitude.**

LETTRE n° IV. — M. le Dr BISSON, médecin à l'Aigle.

« J'ai appris à l'Aigle, le 3 février, par le docteur Emangard, les phénomènes produits par la fille Cottin ; j'ai voulu les voir.

« Voici ce que j'ai vu : Le contact ou seulement l'approche des doigts étendus vers la nuque, déterminait un mouvement brusque d'impulsion ou de projection avec efforts. Une fois, tandis que la jeune fille semblait occupée de ce que nous disions devant elle, nous avons été surpris de voir des mouvements beaucoup plus violents : un des assistants nous découvrit un tire-bouchon caché, qu'il avait

approché de la région du cervelet. Un instant après, le contact d'un bâton avec les vêtements déterminait le même phénomène; chaque fois on avait choisi le moment où l'attention de la jeune fille semblait détournée. J'ai vu à son approche d'une chaise pour s'y asseoir, ce que vous avez vu vous-même; dans le moment où je l'ai vue, il n'y avait pas d'effets en avant par le contact du tablier, tout se passait en arrière et la jeune fille était sans cesse occupée à épier avec inquiétude les mouvements de chacun, pour échapper aux secousses qu'elle paraissait en éprouver et qui semblaient douloureuses.

« Le fait suivant m'a paru surtout exclure le soupçon de jonglerie, comme ne pouvant se produire sous l'influence de la volonté : tenant à pleine main les muscles de l'avant-bras, j'ai senti bien positivement une sorte de frémissement musculaire, de courant oscillatoire et de temps en temps une secousse légère comme électrique. Cet effet était-il dû à des contractions musculaires ou à l'action d'un fluide? J'ai bien certainement senti ce mouvement ondulatoire se transmettre le long de mon avant-bras. J'ai douté, gardé le secret de cette sensation en l'attribuant à l'effet de la fatigue; j'avais marché, mais je n'éprouvais rien de pareil dans l'autre bras. Depuis, j'ai entendu dire à d'autres personnes qu'elles l'avaient éprouvé comme moi.

« Je m'étais proposé d'adresser mon témoignage à M. Arago. Votre lettre m'a fait rompre le silence que j'aurais peut-être gardé par suite de mes occupations. »

**Les lumières de M. le docteur Bisson, les précautions qu'il a prises pour n'être pas trompé à constater la réalité du phénomène, me donne dans son récit la plus grande confiance; la réserve qu'il met dans ce qu'il voit, la défiance de ce que lui-même éprouve, ne laisse pas de doute sur ses convictions et sur leur fondement.**

LETTRE N° V. — M. JUFFEY, demeurant à Mamers.

« ..... J'étais à Paris la semaine dernière, et le vendredi 13 à neuf heures du matin, Angélique Cottin et ses parents sont venus me voir à l'hôtel du Lion-d'Argent, cour Batave.....La jeune fille posa son tablier et sa robe sur une grande table; cinq minutes après

cette table s'enleva et s'éloigna de vingt-cinq centimètres environ du mur contre lequel elle était, ce qui renversa divers objets qui y étaient déposés; un second essai eut un résultat d'attraction encore plus grand. Un instant après, mon médecin entra chez moi; la jeune fille le reconnut pour l'avoir vu la veille dans une réunion où elle n'avait produit aucun effet. La volonté négative de douze à quinze médecins réunis avait probablement neutralisé les phénomènes si extraordinaires qui se produisent sur cette enfant. Je la rassurai sur la bienveillance du docteur. Elle posa de nouveau son tablier et sa jupe sur la table et s'en tint éloignée comme d'habitude à vingt ou vingt-cinq centimètres, en ayant les deux mains derrière le dos; quelques minutes après nous avons pu voir deux fois le soulèvement et l'attraction de la table d'à peu près vingt ou trente centimètres; elle me demanda à ne pas continuer, me disant être fatiguée; elle ajouta qu'elle ressentait dans tout le côté gauche une douleur, comme si on lui arrachait un fil dans les chairs.....»

**Quoique M. Juffey ne soit pas médecin, il n'en a pas moins observé avec exactitude; il affirme un effet d'attraction, ce qui est remarquable de la part d'un homme qui ne s'occupe pas de sciences physiques; c'est qu'en effet il était très-marqué puisque la table était contre le mur. Ce motif est puissant à faire valoir contre l'opinion de ceux qui croient à la possibilité d'un subterfuge par le fait de la répulsion de la table avec les mains. Ce témoignage a aussi son prix par la sincérité qui s'y fait remarquer.**

LETTRE N° VI. — M. le Dr Beaumont jeune, vicaire au Pin-la-Garenne (Orne).

«Je pense absolument comme vous sur les phénomènes produits par la fille Cottin, de la Perrière. Les détails qui vous ont été donnés par M. Hébert sont à ma connaissance, à celle de mes deux frères, docteurs en médecine, et de plusieurs de mes confrères ecclésiastiques. Les personnes les plus honorables du pays en ont été témoins ainsi que MM. les docteurs Bisson, et Verger, le premier médecin qui l'a vue. D'après cela je me borne à vous recommander cette pauvre enfant. »

**Rien à ajouter à une déclaration aussi franche et d'un homme aussi peu préoccupé d'explications.**

LETTRE N° VII. — M. le Dr Verger, à Saint-Martin-du-Vieux-Bellesme.

**C'est le premier médecin qui a vu Angélique Cottin.**

« Tout ce que vous a dit M. Hébert dans sa note, est de la plus grande vérité. Tout ce que j'ai vu, a été vu par un grand nombre de personnes dignes de foi, par les notabilités du pays et plusieurs ecclésiastiques, et qui ont la conviction profonde d'avoir bien vu. Peu de jours après l'invasion de cette propriété singulière, j'étais avec M. Fromage, pharmacien, M. Vacher, M. le curé de la Perrière, quand on m'en parla. L'incrédulité fut ma première pensée, la négation ma première réponse; je ne supposais pas de mauvaise foi aux personnes qui me racontaient des effets aussi extraordinaires; mais je pensais qu'elles s'étaient trompées dans leur observation. Je me rendis donc à la *Muzerie*; avec une forte prévention contre tout ce que j'entendais dire d'Angélique Cottin, que je connais d'ailleurs depuis longtemps ainsi que toute sa famille; j'y trouvai beaucoup de monde, car ces événements faisaient déjà beaucoup de bruit. Les choses se passèrent comme on vous l'a dit, en notre présence. Nous prîmes toutes les précautions possibles pour n'être pas trompés : Nous vîmes bien, très-bien, des effets à distance, c'est-à-dire par le simple contact, soit *d'un fil de soie* ou *du tablier* d'Angélique, soit du bas de sa jupe : Le guéridon auquel son fil était accroché a été brusquement renversé malgré ma résistance. *La jeune fille paraissait entraînée irrésistiblement vers les objets qui fuyaient devant elle* (1). Nous expérimentâmes sur la chaise, l'effet eut lieu. — *Nous répétâmes deux fois l'expérience du panier avec succès. (Voir N° VIII, la lettre de M. Lemonier).* — J'appris de M. de Farémont tout ce qu'il avait observé chez la fille Cottin ; il la voit tous les jours ; son humble chaumière est au pied de son château. *(Voir la lettre de M. de Farémont, N° XIII).* Il donna beaucoup de soins et de consolations à cette famille pauvre et désolée

(1) Cet effet d'attraction et de répulsion continuel est très-remarquable ; il atteste une grande puissance, et il explique pourquoi la jeune fille fuit quand les objets ne peuvent pas se déplacer (*Tanchou*).

qui attribuait au sortilége la position de la jeune fille devenue incapable de travailler.

« Je fis part de tous ces phénomènes à M. Hébert, dont on ne saurait trop louer la capacité et le zèle pour la science. »

Cette lettre est précieuse en ce qu'elle vient du premier médecin qui a observé Angélique ; il était très-incrédule ; car, quoi qu'on en puisse dire, les médecins le sont quand il s'agit des phénomènes de la vie qu'ils sont habitués à observer; elle est importante encore par les détails qu'elle donne et la précision des faits, ensuite par la bonne foi, la sincérité avec lesquels ils sont racontés ; en un mot elle atteste des lumières, de la défiance pour les merveilles, de la perspicacité et une grande loyauté par ses aveux.

LETTRE N° VIII. — M. le Dr Lemonier, médecin, à Saint-Maurice (Orne).

« Je m'empresse d'attester les phénomènes que vous avez observés chez la fille Cottin ; ils me sont parfaitement connus. *J'ai vu un panier d'osier rempli de haricots, qui furent dispersés dans la chambre au moment où la jeune fille l'a tourné avec la main gauche.* Tous les meubles, tables, chaises, coffres effleurés par la main gauche d'Angélique, étaient repoussés violemment. M. le procureur du roi de Mortagne était présent : lui-même, assis sur une chaise, pria la fille Cottin de s'asseoir sur ses genoux ; à l'instant, *comme par un coup de foudre*, il a été enlevé et repoussé avec la chaise. — Une autre chaise tenue par moi et deux de mes amis nous a échappé des mains, et *un des bâtons de cette chaise a été brisé.* — La jeune personne poussait un petit cri indiquant la souffrance quand on lui mettait un objet dans la main. — Placée sur une chaise isolée du sol par quatre verres, la jeune fille en appuyant ses pieds sur les barreaux ne produisait rien. — Mis en contact avec le réservoir commun, le phénomène recommençait, et toujours de gauche à droite. — Pendant le paroxysme, ce côté était plus chaud que l'autre; de plus, il est agité d'un mouvement insolite qui s'observe aussi dans la circulation. »

Cette lettre est remarquable par la précision des phéno-

mènes, et la singularité de celui des haricots signalé déjà par d'autres observateurs ; il n'y a pas à dire, il n'y a pas de supercherie possible; M. le procureur du roi y était ; il ne le niera pas, j'en ai la certitude. De plus, les autres effets qui ont été vus par M. le docteur Lemonier sont confirmatifs de ceux observés par d'autres.

LETTRE N° IX. — M. Ollivier, ingénieur des ponts et chaussées à Mortagne.

« .... Voici ce que nous avons observé.

« La fille Cottin causant avec nous, M. Verger fils s'approcha d'elle par derrière et présenta un bâton de chêne vers le pli du bras gauche ; la malade éprouva une forte secousse.

« Prenant ensuite la main de la fille Cottin, nous avons posé le doigt successivement depuis le poignet jusqu'au coude : la sensation qu'elle éprouvait était pénible, mais la commotion pouvait être supportée jusque-là ; mais il n'en était pas de même en s'approchant du coude. L'effet produit réagissait sur tout le corps de la jeune fille et lui faisait faire un brusque mouvement. En approchant ainsi notre main du bras de la jeune fille Cottin il y avait horripilation des poils qui s'y trouvaient. Après ce premier examen, nous avons fait l'expérience du guéridon : la fille Cottin a placé dessus, son tablier, puis le bas de sa robe, mais le meuble n'a pas bougé (1); restait l'expérience de la chaise; celle-ci a réussi : au moment où a malade se posait sur le siége, il était repoussé en arrière en tournant de gauche à droite, tandis que la fille Cottin semblait rejetée en avant. Cette expérience répétée à plusieurs reprises a constamment donné les mêmes résultats, et dans une des épreuves, le mouvement d'Angélique a été si brusque, que sa tête est *venue frapper contre ma main placée en garantie à trente centimètres du sol.*

« Bien que le témoignage des personnes honorables qui avaient examiné avant moi la fille Cottin et chez lesquelles je me trouvais, bien que la tenue de cette fille dans toutes les expériences ait complétement éloigné de mon esprit toute idée de charlatanisme, j'ai voulu essayer si par un mouvement brusque du corps au moment où on se pose sur une chaise, on pourrait lui imprimer le mouvement

(1) Ce phénomène a souvent manqué, ainsi que tous les autres.

que je voyais prendre à celle d'Angélique Cottin. Je n'ai pas pu y parvenir, et plusieurs personnes ont fait sans plus de succès les mêmes essais.

« On nous avait dit que les effets produits par la malade diminuaient lorsque les objets soumis à son action étaient placés sur un parquet ciré. On pouvait penser alors que les effets disparaîtraient en isolant la chaise : les quatre pieds d'une chaise ont été placés dans des verres *bien séchés*, et la fille Cottin a pu s'y asseoir sans éprouver la plus légère secousse, et y rester très-tranquille, en posant ses pieds sur une bouteille couchée ; après l'avoir laissée dans cette position quelque temps, nous avons approché la main de son coude et déterminé une secousse.

« La fille Cottin étant toujours sur la chaise isolée, on a mis devant elle un guéridon et tout ce qu'il fallait pour faire des gants de filet ; on avait isolé le guéridon sur des verres ; la malade a pu travailler, seulement le *moule* lui faisait éprouver une sensation pénible ; elle ne s'en plaignait pas, mais elle le tenait comme un fer trop chaud que l'on change à chaque instant de position dans sa main. Ce moule était terminé par une pointe à chacune de ses extrémités et celles-ci, en laissant échapper le fluide, pouvaient établir dans les doigts de la fille Cottin un courant produisant une sensation analogue à celle résultant d'une faible pile électrique.

« Pour placer Angélique sur la chaise isolée, M. Beaumont l'avait prise dans ses bras et posée sur la chaise sans laisser les pieds toucher à terre. Nous avons voulu voir si en agissant de même, la fille Cottin pouvait être maintenue sur une chaise non isolée ; au moment où elle fut ainsi assise, elle éprouva une secousse, mais comme M. Beaumont la maintenait, elle resta sur la chaise assez tranquille pendant deux à trois minutes, puis l'effet habituel se reproduisit ; mais de nouveau on força la malade à rester assise, elle redevint tranquille pendant quelques instants, et la répulsion eut encore lieu ; cette expérience a été continuée ; les mêmes intermittences dans le repos et les répulsions se sont maintenues.

« D'après les idées que ces expériences nous donnaient, nous fûmes conduits à examiner la tête d'Angélique : lorsque nous touchions le front et les côtés de la tête jusqu'un peu en arrière des oreilles, elle n'éprouvait rien ; mais lorsque le doigt posait sur le sommet de la tête, ou sur le cervelet, la commotion était aussi forte que lorsqu'on

agissait sur le coude; seulement au lieu de tourner sur elle-même, elle était projetée *en avant*.

« Après avoir frotté un bâton de cire à cacheter, on le posa sur le bras d'Angélique; immédiatement elle ressentit une forte secousse; le bâton ayant ensuite été désélectrisé, on toucha de nouveau son bras sans qu'elle ressentit la moindre action. Cette expérience a été répétée plusieurs fois, et les résultats ont toujours été les mêmes; nous prenions les plus grandes précautions pour que la malade ne pût pas savoir si la cire était ou non électrisée, et cependant elle ne s'y est jamais trompée, ou pour mieux dire elle n'a jamais bougé lorsque la cire n'était pas frottée, tandis qu'elle ressentait une vive douleur lorsqu'elle était électrisée. Il en a été de même avec un tube de verre.

« M. Beaumont avait apporté une petite boussole de poche sur laquelle nous avons voulu faire agir le bras d'Angélique, mais nous n'avons rien remarqué; au contraire, lorsqu'elle présentait son coude contre une grande aiguille suspendue à un fil, celle-ci était déviée par répulsion de 90° environ, Voilà, Monsieur, ce que j'ai vu; si vous désirez d'autres renseignements... »

Cette lettre est très-remarquable; la personne qui l'a écrite est compétente, elle connaît fort bien l'électricité, elle a pris toutes les précautions pour s'assurer de la nature autant que de la réalité du phénomène; il ne s'agit plus ici de gens du monde qui ont vu, qui, au demeurant, peuvent aussi bien voir des effets physiques que d'autres; mais il s'agit d'un observateur éclairé, défiant, tenant compte des plus petites circonstances, indiquant par ses soins qu'il connaît la subtilité du phénomène qu'il cherche à constater. Cette observation est précieuse, car c'est plus qu'une lettre détaillée; elle restera pour ceux qui voudront la consulter afin de savoir ce que pense un homme de science qui a vu : je prie M. Ollivier de recevoir ici mes remercîments non-seulement pour les soins qu'il a mis dans la rédaction de sa lettre, mais comme observateur consciencieux et éclairé.

L'isolement de la chaise qui permettait à la jeune fille de travailler, le fait du moule qui cependant la brûlait sont très-remarquables, et prouvent qu'Angélique avait un feu

en elle, une cause qui agissait et qui se rattachait au phénomène de sa vie propre et indépendamment du sol.

Cette lettre, quand même elle serait seule, suffirait pour éveiller l'attention sur la cause et l'authenticité du phénomène.

LETTRE N° X. — M. VACHER, adjoint de La Perrière.

« Angélique Cottin est de notre commune. — Elle travaille avec plusieurs filles du pays à faire des gants de filet.—Elle a quatorze ans. — Le 15 janvier dernier (*suivent les détails déjà connus du phénomène*) une huche bien pesante à l'extrémité de laquelle on attacha son fil de soie à une petite pointe, fut également enlevée ; plusieurs personnes assises dessus ne purent l'en empêcher.—Cette pauvre fille fut obligée de suspendre son travail.—Chaque fois que les effets se produisaient, elle se plaignait d'une vive douleur dans le bras gauche.

« Bientôt le bruit de ces faits extraordinaires se répandit.—On trouverait beaucoup de personnes, recommandables par leur bonne foi et leurs lumières, prêtes à les attester.

« ..... Je dois ajouter que cette jeune fille est de la plus grande ignorance.—Au commencement, elle était très-affligée de son état, parce qu'on lui disait qu'elle était ensorcelée ; mais elle a été rassurée par notre curé, par M. de Farémont, et par les médecins... »

Cette lettre tend à éloigner toute idée de ruse, toute combinaison de fraude qu'on a pu supposer.

LETTRE N° XI. — M. VERGER, secrétaire de la mairie de Bellesme.

Il joint à sa lettre une attestation de M. Guillet et de M. Blanchard, receveurs des contributions, auxquels je n'avais point écrit, mais qui, dans l'intérêt de la vérité, ont eu l'obligeance de me faire part de ce qu'ils ont vu chez la fille Cottin.

« Mes deux amis, » dit M. Verger, « étaient de la plus grande incrédulité ; c'est vous dire avec quelle scrupuleuse attention ils ont ob-

servé les phénomènes ;—aujourd'hui, ils les affirment avec énergie et pensent qu'il n'est pas possible de les contester.

« Quant à moi, je crois qu'il faudrait être de la plus grande ignorance ou de mauvaise foi pour révoquer en doute, après les avoir vues, les choses extraordinaires qu'a produites la fille Cottin. »

**MM. Guillet et Blanchard disent que, le 9 février, ils sont allés chez la fille Cottin, qu'ils ont trouvée désespérée de ne pouvoir plus travailler.**

« Une espèce de guéridon grossier a été renversé ;..... elle ne pouvait l'approcher sans éprouver elle-même une commotion vive.—Il semblait poussé par une force invisible, il fuyait quand elle voulait le saisir ou se jeter dessus pour le retenir... Nous avons examiné les mains, les pieds de la jeune fille, le guéridon, pour savoir si nous n'étions nous-mémes pas trompés; nous sommes convaincus que non. Nous cherchâmes à fixer le guéridon à terre, en le tenant nous-mêmes par le pied, chacun de notre côté, de manière à ce que la force physique de la fille Cottin fût impuissante, même pour le remuer ; mais quel fut notre étonnement de voir que, malgré nos efforts, nous ne pûmes en empêcher la répulsion.—Ces tentatives ont été répétées plusieurs fois, et toujours la même chose a eu lieu.

« Voulant alors faire une autre expérience, nous avons approché de la robe de la jeune fille, derrière elle et sans qu'elle le vit, un petit escabeau en bois, en même temps qu'elle était devant le guéridon ; quelques minutes après nous avons vu le guéridon et l'escabeau repoussés en sens opposé et avec la même force.

« Une baignoire en zinc était dans la chambre(1) ; nous en avons fait approcher la jeune fille, nous lui avons fait placer une main sur le zinc ; ce seul contact a suffi pour enlever la baignoire de dix centimètres au moins de terre ; l'enfant aurait eu beaucoup de peine à la remuer d'une manière ordinaire en y mettant toutes ses forces.

« *Nous avons encore fait approcher la fille Cottin d'une huche pesant*

(1) C'était à Bellesme ; on verra que M. de Farémont avait fait apporter un bain pour Angélique quand il avait appris que les médecins refusaient de la visiter.

*bien à peu près cent kilogrammes, et qu'assurément ses forces ne pouvaient pas déranger; le contact de ses vêtements l'a soulevée de terre et l'a déplacée de plus de quinze à vingt centimètres.*

*« Voilà ce que nous affirmons sur l'honneur avoir vu..... »*

LETTRE N° XII. — M. DE FARÉMONT, au château de Montimers.

**Nous rapportons cette lettre presque tout entière, attendu que M. de Farémont est un homme éclairé, qu'il a vu la fille Cottin dès les premiers jours du phénomène, l'a visitée souvent, qu'il l'a beaucoup observée, et qu'il a médité ses observations.**

« Le phénomène extraordinaire qui s'est passé sous mes yeux a certainement de quoi étonner ceux qui l'ont vu, et à plus forte raison doit rendre incrédules les personnes qui n'ont pu l'étudier. Ce n'est pas la première fois que l'Académie refuse de croire; tout ce qui ne sort pas de son sein se trouve fortement combattu par elle, et l'excès de ses connaissances doit nécessairement la conduire au scepticisme; aussi, moi, pauvre ignorant, j'ai vu suivant les yeux de la vérité, parce que le simple bon sens m'a guidé, et qu'on n'a pas besoin d'être académicien pour voir le jour en plein midi. Dans notre pays, plus de deux mille personnes ont vu ce phénomène d'une manière aussi affirmative, et au milieu de cette classe illettrée qui attribue aux sorciers, aux démons, tout ce qu'elle ne peut comprendre, se trouve une masse d'hommes d'honneur ayant assez de connaissances pour apprécier ce phénomène à sa juste valeur. Puisque c'est pour amener la connaissance de la vérité, je vais entrer, monsieur, dans certains détails : La fille Cottin dont il est question demeurait chez sa tante, la femme Loisnard, au pied pour ainsi dire de mon habitation. Cette enfant qui devait faire sa première communion, se trouvait plus forte en matière qu'en intelligence; tout son individu annonçait une force extraordinaire au physique. Le 15 janvier, à huit heures du soir, quatre filles travaillaient comme d'habitude, à la veillée, chez la femme Loisnard.

« Depuis huit jours le temps était lourd, orageux; des éclairs, des coups de tonnerre, l'électricité régnait autour de nous. Les jeunes filles faisaient des gants de soie en filet autour d'un grossier guéri-

don en chêne pesant bien vingt-cinq livres ; tout d'un coup la lumière est jetée au milieu de la chambre, le guéridon est renversé ; ces filles se querellent, on replace la chandelle, on travaille, et même projection. Cette fois, chacune se lève, tremble, et pense au sortilége ; la petite Cottin impassible continue seule à travailler, ses mouvements de répulsion sont plus vifs, sa chaise est rudement ébranlée. La frayeur s'empare de la tante qui conduit sa nièce chez M. le curé de la Perrière ; quoi de plus naturel à ces pauvres gens, ils sont loin d'être académiciens : dans leur raisonnement ils attribuent à Dieu ou au diable tout ce qu'ils ne comprennent pas. M. le curé, homme éclairé, sage et instruit, commence par rire au nez de la bonne femme en écoutant son récit ; mais l'enfant avait apporté son gant ; elle le fixe à une chaise de la cuisine, et le mouvement se fait sentir activement ; M. le curé la saisit à deux mains, la résistance augmente l'action ; il s'assied dessus la chaise, il est bouleversé ; à son tour il devient sérieux, il voit ce phénomène sans le comprendre, rassure la tante, lui dit que c'est une maladie extraordinaire, et qu'il faut consulter les médecins et non les pasteurs. Je suis prévenu le lendemain ; ce phénomène avait cessé. Trois jours après, ses parents me font prévenir à neuf heures du soir. J'y vais avec ma famille ; plusieurs personnes s'y trouvaient rassemblées. Convaincu que l'électricité jouait le principal rôle dans ces phénomènes, j'avais apporté avec moi un pendule de moelle de sureau, un tube de verre et un bâton de cire à cacheter. Je vis l'effet du guéridon, et la chandelle jetée au loin ; j'examinai les pieds de l'enfant, ils ne le touchaient pas ; je plaçai moi-même sa jupe sur le bord du guéridon, et à son simple contact il était bouleversé instantanément ; un mouvement nerveux, dont l'enfant n'était pas maître, précipitait ses bras vers l'objet qu'elle repoussait. Je m'emparai du guéridon à deux mains ; la force était *étonnante,* et le guéridon opérait un mouvement de rotation de gauche à droite : ma force ne pouvait comprimer l'action ; j'approchai mon pendule de toutes les parties du corps : chose étonnante, il ne fut ni attiré ni repoussé. J'eus beau frotter mon tube et mon bâton de cire, rien ; je trouvai opposition électrique dans certains moments, les bons conducteurs n'éprouvaient rien ; je mis mon doigt sur l'enfant, en même temps un autre sur la pointe qui fixait la soie du gant : nulle commotion ; je fis lever l'enfant, le phénomène cessait. J'en restai là pour le premier soir.

« Je suivis ensuite l'enfant avec soin, même avec humanité. La population criait aux sorciers ; on désignait même l'individu qui avait jeté le sort ; je m'attachai à rassurer la famille et à éclairer les masses. Je fis de nouvelles expériences. L'enfant recevait toute sa charge de la terre. Il n'y avait pas de pavé dans la chaumière : le réservoir commun était toute sa force. Le phénomène se montrait d'abord de huit à onze heures du matin ; ensuite, il ne se fit voir qu'au soleil couchant (d'autres fois seulement dans la soirée). Les parents étaient reconnaissants de ce que je faisais pour les rassurer. Je leur dis que j'allais consulter les médecins pour elle : effectivement, j'écrivis à Mamers, à mon pharmacien, en le prévenant de ce qui se passait sous mes yeux et je le priai de convoquer pour le samedi suivant toute la Faculté pour examiner ce phénomène ; effectivement, je conduisis dans ma voiture la tante et l'enfant. La renommée m'avait devancé. L'on sortait aux portes pour voir la fille ensorcelée que je conduisais. En arrivant, j'appris que MM. les médecins, traitant la chose de chimère, n'avaient pas voulu se réunir ; étonné d'une pareille conduite de la part de ceux qui seuls pouvaient être appelés à faire connaître le subterfuge s'il existait, je me permis de les traiter d'une manière énergique. . . . . .

Le phénomène eut lieu pour la chaise ; un domestique vigoureux s'assit et fut bouleversé. Cependant deux médecins, honteux sans doute, me prièrent de faire venir l'enfant chez le pharmacien ; il y avait des dames et des messieurs. Comme l'heure n'était pas propice, l'oscillation de la chaise fut faible. C'était sur des tapis, des meubles cirés ; et j'assurai qu'on n'aurait rien ; qu'au reste, le phénomène ne se montrait bien que vers quatre ou cinq heures du soir. Il était alors midi. J'invitai les personnes curieuses de s'instruire à venir me trouver, et je leur promis de les diriger moi-même ; j'avais à cœur qu'on étudiât le fait pour le faire connaître à Paris.....

Je me fis médecin et voulus guérir l'enfant ; j'envoyai une baignoire et lui fis prendre des bains et cesser tout travail à l'aiguille et je la fis envoyer garder les vaches dans les champs. Mais le soir, les populations arrivaient, les gros sous pleuvaient et l'enfant travaillait de plus belle. Elle ne souffrait nullement, mangeait de bon appétit et dormait d'un sommeil calme et profond.

« En renouvelant mes expériences, les pelles et chenets furent à leur tour projetés et, chose plus étonnante, qui ne peut laisser aucun

soupçon de supercherie si jamais pareil *bouchon* en eût été capable, l'on fit travailler à part l'enfant sur une huche ou *met* pesant au moins cent cinquante livres; on avait enfoncé à l'extrémité une petite pointe à laquelle elle fixait sa soie; *sitôt qu'elle travaillait et que sa jupe touchait la huche, celle-ci était instantanément enlevée à trois ou quatre pouces de terre, et cela se renouvelait de quarante à cinquante fois à la minute.* Elle se reposait ensuite. Je me plaçai sur la huche et fus enlevé avec la même violence et la même régularité; trois personnes se placèrent de même et furent enlevées, mais moins élevées de terre. Moi, monsieur, et un fort de la halle n'aurions pu enlever cette huche avec les trois personnes; c'est tout au plus si mes forces suffisaient à la soulever seule par son extrémité. Va-t-on dire que les genoux de l'enfant pouvaient la soulever? A peine si elle pouvait glisser son pied entre la huche et la terre, et en outre je voyais ses pieds écartés de la huche et je tenais moi-même sa jupe sur les parois de ce meuble. Chose plus étonnante et que j'ai vue encore! Les lits de campagne pèsent bien *trois cents livres,* au moyen de couchette grossière, coëtte, paillasses, etc. Là, l'enfant ne pouvant rester assise puisque la chaise fuyait sous elle et qu'elle perdait à chaque instant son centre de gravité s'approcha par hasard du lit pour se reposer debout; elle était fortement chargée dans ce moment; le lit s'ébranle et vacille d'une manière incroyable; aucune autre force n'était capable de produire ce mouvement; elle s'approche d'un autre monté sur des rouleaux en bois de six pouces pour l'élever de terre, ce lit est renversé de dessus les rouleaux. . . . . .

«Un jour,... l'enfant étaitsi chargée qu'elle ne pouvait rester assise, je fis tenir la chaise par une personne, elle *allait* toujours... Le lendemain, le phénomène était également fort; mais j'avais apporté un large carreau de verre et une toile cirée. Je la fis asseoir sur la toile; je posai ses pieds sur le verre, un morceau de carton pardessus, et tous les spectateurs furent stupéfaits de ce changement. Je leur expliquai cette cause de la cessation des phénomènes. Je ne pouvais empêcher la jeune fille de travailler, parce qu'elle gagnait de l'argent. On voulait la faire coudre, elle se piquait; découdre, elle se coupait; filer, la tête du rouet où est la broche de fer était lancée au milieu de la chambre. Les parents eurent l'idée de lui faire écosser des haricots, on lui apporta un panier grossier tout rempli de ces légumes; à peine a-t-elle agi des mains, que le

panier est projeté au milieu de la chambre, les haricots sont dispersés en l'air, et l'enfant instantanément poussée vers son panier qui courait. Ce spectacle amusa beaucoup par la suite les spectateurs. Sur ces entrefaites, un médecin de Saint-Martin du vieux Bellesme était venu visiter l'enfant. Deux fois il l'examina avec soin... Il en écrivit à Paris, à M. Hébert... M. Hébert répondit, en demandant l'enfant et sa tante à Paris. Les parents, qui ne voulaient rien faire que par mon conseil, vu l'intérêt que je leur avais témoigné, m'apportèrent la lettre qui leur était écrite, par M. Verger. Je fis lestement dîner la tante et la nièce, et les dirigeai vers Bellesme, où elles arrivèrent assez à temps, le dimanche, pour donner une représentation à une partie des notables de Bellesme. . . . . .

. . . . . .

En palpant cette enfant dans tous les sens, on sentait une *pulsation interne* dans toutes les parties de son corps, depuis les pieds jusqu'à la tête ; le pouls n'était pas réglé, il suivait les impulsions *nerveuses*.

«Au moment de partir pour Paris, le père arriva, qui s'empara de sa fille et qui dès ce moment en fit un sujet de spéculation. Il fut à Mortagne, où elle fut visitée par tout le corps des médecins, qui, curieux de la science, étudièrent avec soin les phénomènes et se trouvèrent heureux de pouvoir constater pareille chose. Toutes les autorités et personnes notables de la ville virent comme vous, Monsieur, et croient comme moi, une vérité qui fut pour nous si palpable.

«... Arrivé sur les lieux, M. Hébert fit sur l'enfant toutes ses expériences à Mortagne, ne pouvant l'emmener à Paris avec lui. Il se présenta chez moi, conduit par notre pasteur, et nous fûmes tous les trois sur les lieux ; il étudia le local, prit les mesures et dimensions des meubles. Il n'a eu qu'à se louer de la sagesse et de l'instruction du curé.

« *Autres observations*. Lorsque j'emmenais l'enfant à Mamers, et qu'elle rentrait le soir, tous ses meubles, qui étaient imprégnés de son *même fluide,* semblaient ne former qu'un avec elle : sitôt qu'elle les approchait, et qu'elle les touchait, ils remuaient, frissonnaient presque du plaisir de la voir ; pelles, pincettes, partout le mouvement était plus vif et plus violent. Aussi, dans les renseignements qu'on m'avait demandés, j'avais conseillé de laisser quelque temps l'enfant au milieu des meubles grossiers de chêne et de ne point la changer de toutes ses habitudes de vivre et de manger, et de lui

donner un logement presque semblable au sien : c'était le moyen de procurer à la science tous les documents et toutes les occasions nécessaires pour étudier mieux ces phénomènes. Vous voyez, Monsieur, que je n'épargne pas les détails. Quand toutes les académies du monde voudraient me prouver, par A + B, que je suis absurde, je ferais comme celui à qui on niait le mouvement, *je marcherais*. Je suis heureux d'avoir vu pareille torpille humaine, véritable gymnote terrestre. Honte à ceux qui n'ont pas voulu voir pour s'instruire ! »

Agréez, Monsieur, etc. »

**En lisant cette lettre, je me suis demandé si je ne faisais pas un songe, tant les faits qu'elle contient sont extroardinaires...Tel est l'effet des choses que nous ne comprenons pas: elles révoltent notre esprit, celui-ci se raidit, s'endurcit pour ne pas croire. Telle a été pour moi la lecture de cette lettre, que je me suis demandé sérieusement *si j'avais bien vu ce que j'ai vu;* je ne pouvais me le persuader, quoique j'en fusse convaincu; les bornes de ma croyance étaient dépassées... j'étais stupéfait, et, malgré la manière dont est fait ce récit, la bonne foi qui y règne, l'âge, la position, les lumières de celui qui m'écrit, il m'a fallu encore me rappeler les effets de la foudre, les bizarreries de l'élément qui est la cause de tous ces phénomènes, pour ne pas conserver de doutes sur leur réalité.**

*Réflexions de* M. DE FARÉMONT.

« Quoi d'étonnant dans la cessation du phénomène, dans les moments surtout où l'enfant se trouve en présence de personnes qui l'intimident en s'annonçant d'avance comme des incrédules, et qui l'intimident de toute manière en la traitant tantôt comme idiote, tantôt comme un *imposteur* qui cherche à tromper le monde? Certes que tout cet appareil de savants moqueurs qui n'épargnent rien, ces expériences de grenouilles, toutes moins rassurantes l'une que l'autre pour une faible enfant, doivent détruire ou diminuer beaucoup les effets. Le moral doit influer sur le physique; une femme nerveuse, à une simple contrariété, n'éprouve-t-elle pas des spasmes, des attaques terribles? ses règles ne se trouvent-elles pas

arrêtées par une simple commotion? c'était dans le calme et le silence qu'il aurait fallu étudier le phénomène chez elle, avec *bonhomie*, sans aucun appareil d'abord, donner de la confiance à l'enfant, ou il fallait la loger à Paris dans un réduit conforme au sien, même nourriture, même vie, lui laisser faire connaissance avec ses meubles. Mais quand j'ai vu que le père voulait en faire un objet de spéculation, montrer sa fille pour de l'argent, je jugeai le cas perdu pour la science; comme dans ce siècle beaucoup d'esprits forts ne croient même pas ce qu'ils voient, tout naturellement personne ne pourra croire ce qu'il n'a pas vu, les journalistes, les facétieux qui vivent de mensonges, de ridicules; dans le corps des savants surtout, l'esprit de parti fera qu'on se moquera de nous, parce que nous avons vu une chose tellement extraordinaire, monsieur, que pour tout au monde je ne voudrais pas ne l'avoir pas vue; je suis étonné seulement que le phénomène ait duré si longtemps.

«Je dois vous dire, monsieur, que mon narré est l'exacte vérité: d'après ma manière de voir et d'agir, je crois avoir autant d'honneur et de loyauté que toute la Faculté réunie, parce que les raisonnements, les circonstances et la politique ne m'ont jamais fait dévier du droit chemin. J'ai jugé avec le simple bon sens, je vous ai fait part de toutes mes petites observations pour vous convaincre qu'il m'eût été impossible d'être dupe. L'enfant était plus que bornée, vivant avec sa tante veuve et trois jeunes filles de campagne, guère moins simples qu'elle. Comment un homme sensé pourrait-il croire que nous avons été dupes!

« On pourrait supposer que souvent les pieds de l'enfant pouvaient repousser la chaise, le guéridon; mais quand deux hommes tenaient la chaise et qu'elle était bouleversée! Quand tous les yeux voyaient ses pieds écartés de ces objets! qu'on les retenait fixés sur la terre! Mais quand moi-même, suspendant à quelques pouces de terre le guéridon, le simple contact de la jupe le faisait tourner dans ma main sans que je pusse arrêter ce mouvement, et le pied battait comme un battant de cloche!.....

« Y a-t-il possibilité de supercherie dans l'effet extraordinaire de la huche avec les trois hommes dessus; l'enfant aurait eu à peine la place de glisser ses pieds dessous; elle était assise travaillant à son gant fixé à une pointe. Si elle eût possédé dans cette position une force suffisante pour enlever avec l'extrémité de ses pieds cette huche chargée, ce n'en eût pas moins été un phénomène bien

étonnant, il aurait fallu une force de 100 hommes au moins ; mais non, ses pieds n'étaient même pas sous la huche, les genoux seuls touchaient avec la jupe, et dans ce cas, si les genoux eussent agi, ce n'eût point été en produisant l'enlèvement du meuble, mais bien une répulsion. L'effet de la couchette était plus étonnant encore par son poids : l'enfant était debout et appuyait seulement sa jupe et ses genoux. En voyant cela les académiciens eussent nié un fluide quelconque, connu ou inconnu à leurs lumières, ils eussent été comme nos *brutes* qui croient aux sorts et aux sorciers. Il y a au moins du sens commun dans cette croyance ; n'ayant pas la science pour eux, ils aiment mieux croire que l'enfant est sorcière, puisqu'elle n'a pu agir avec supercherie, que d'imaginer un phénomène hors de nature dans l'organisation de cette enfant. Vous pouvez vous adresser avec confiance à M^lle^ Hubert, aux médecins de Mortagne, aux Procureur du roi, Sous-Préfet, Maire, et autres notables de cette ville, et à Mr le D^r^ Verger. D'autres expériences ont été faites à Mortagne, vous les connaîtrez et les apprécierez ; pour moi, je ne raconte que ce que j'ai vu. »

Maintenant, il n'y a plus de doute à élever sur la réalité des phénomènes attribués à la fille Cottin ; on ne saurait en demander des preuves plus nombreuses et plus convaincantes ; on ne peut plus contester l'exactitude de *tous* les renseignements que nous avons donnés à l'Académie des Sciences ; renseignements, faisons-le remarquer encore, qui ne sont autres que ceux par nous donnés, à M. Arago, sur des faits qu'il avait déjà observés lui-même en partie et dont il a rendu un si brillant témoignage dans la séance du 16 février.

Quelle est la nature... quelle est la cause de ces phénomènes ?... L'ÉLECTRICITÉ..... Nous verrons, dans un ouvrage important dont nous nous occupons depuis longtemps, le rôle puissant que joue l'Électricité dans tous les actes de la vie.

Nous démontrerons contrairement aux efforts des personnes qui se perdent dans des analyses sans fin *et dans la dissection outrée des faits*, que les substitutions, les combinaisons chimiques, que la digestion, la nutrition, la respiration, les fonctions éliminatoires, la conception, et même la

différence des sexes et la ressemblance des enfants (sur lesquels nous nous proposons particulièrement d'attirer l'attention), sont les résultats de l'électricité.

La nature n'a pas deux poids, deux mesures.... il n'y a rien dans un être vivant qui ne soit dans tous les autres..... Elle n'a qu'une seule loi qu'elle modifie pour produire des *milliards* de résultats. C'est à nous de savoir la comprendre.....

Les effets produits par la fille Cottin sont donc vrais ; bien plus, ils sont dans l'ordre naturel; chez elle ils ne sont qu'exagérés et ne paraissent merveilleux que parce qu'ils n'ont pas été observés jusqu'ici. Ils le seront à l'avenir, actuellement que l'attention est éveillée sur ce point.

Ils se rattachent à une époque dont cette jeune fille approche... elle a quatorze ans... ils cesseront un peu plus tard.

# TABLE DES MATIÈRES.


Note à M. Arago sur les phénomènes électriques de la fille Cottin. 3
Paroles de M. le Secrétaire perpétuel à l'Académie des Sciences à ce sujet..... 6
Commission nommée par cette illustre assemblée..... 7
Rapport de cette commission..... 10
Relation de M. Hébert sur l'apparition des phénomènes de cette jeune fille..... 12
Noms de quelques personnes qui les ont vus à Paris..... 26
*Idem* à Mortagne..... 27
Expériences faites chez moi..... 29
Lettre de M. le Dr Beaumont, médecin à Mortagne, à ce sujet. 34
Lettre de M. le Dr Ragaine, médecin à Mortagne..... 35
Lettre de M. Cohu, pharmacien à Mortagne..... *ib.*
Lettre de M. le Dr Bisson, médecin à l'Aigle..... 36
Lettre de M. Juffey, négociant à Mamers..... 37
Lettre de M. le Dr Beaumont, vicaire au Pin-la-Garenne (Orne). 38
Lettre de M. le Dr Verger, médecin à Saint-Martin-du-Vieux-Bellesme (Orne)..... 39
Lettre de M. le Dr Lemonier, médecin à Saint-Maurice (Orne). 40
Lettre de M. Ollivier, ingénieur des ponts-et-chaussées à Mortagne..... 41
Lettre de M. Vacher, adjoint au Maire de la Perrière..... 44
Lettre de M. Verger, secrétaire de la mairie de Bellesme..... *ib.*
Lettre de MM. Guillet et Blanchard..... 45
Lettre de M. de Farémont, au château de Montimers (Orne)... 46
Réflexions de M. de Farémont..... 51
Conclusions..... 54



Imprimerie de Ducessois, 55, quai des Augustins.

